

24

EUROMÉTROPOLE
DE METZ
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2024



COORDINATION ET RÉDACTION

Eurométropole de Metz :
Perrine Bordeaux

GRAPHISME

Dircom mutualisée Ville de Metz
et Metz Métropole
Christophe Ferry

CRÉDIT PHOTOS

Eurométropole de Metz :
Luc Bertau, Philippe Gisselbrecht,
Farouk Doukhi, Anthony Picoré,
M'Lab / Ville de Metz / Fly Pixel /
CODEV / Rougerie + Tangram /
Inspire Metz / Atelier Villes et
Paysages / Atelier Paysage
et territoire / Pavillon de la
Biodiversité Cabinet Die Werft /
www.leuropevueduciel.com.

COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 8 | LE BUDGET
- 10 | LES SERVICES SUPPORTS
- 14 | LES COMPÉTENCES
- 16 | LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CODEV)
- 18 | LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE

4



SOMMAIRE

20



HABITER ET SE DÉPLACER

- 22 | MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS
- 25 | POLITIQUE DE L'HABITAT
- 27 | COHÉSION SOCIALE
- 29 | URBANISME
- 30 | PLANIFICATION TERRITORIALE
- 31 | TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ



32

VALORISER ET PRÉSERVER

- 34 | DÉCHETS
- 37 | GRAND CYCLE DE L'EAU
- 39 | ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- 41 | NATURE ET PAYSAGE

42



SORTIR ET DÉCOUVRIR

- 44 | TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES
- 46 | ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- 47 | MUSÉE DE LA COUR D'OR
- 49 | CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 50 | OPÉRA-THÉÂTRE
- 51 | MÉCÉNAT

52

INNOVER ET ENTREPRENDRE

- 54 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 56 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 57 | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- 59 | TERRITOIRE CONNECTÉ



Comprendre l'Eurométropole en 2024

En 2024, l'Eurométropole de Metz a mené plusieurs initiatives clés pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et renforcer son attractivité. En matière de **politique de l'habitat**, l'Eurométropole a délivré 8 millions d'euros de subventions pour la rénovation de logements privés et 4,36 millions pour des logements sociaux. Le dispositif Primo Logement a aidé 64 ménages à devenir propriétaires. Des travaux de rénovation ont été achevés dans plusieurs copropriétés dégradées, et des projets de renouvellement urbain ont été lancés dans quatre quartiers prioritaires.

Pour la **tranquillité publique**, l'Eurométropole a créé une police métropolitaine et renforcé le Centre de Supervision Urbain. En matière de déchets, l'Eurométropole a expérimenté le tri à la source des biodéchets. Des travaux d'aménagement de locaux à déchets et des études d'analyse des avantages et inconvénients d'une tarification incitative ont également été menés.

Concernant le **cycle de l'eau**, l'année 2024 a vu la finalisation du Plan Pluie et des travaux d'assainissement, ainsi que des projets de renaturation des cours d'eau. En **urbanisme**, l'Eurométropole a traité 4 907 demandes d'autorisations et accompagné les communes dans la dématérialisation des démarches.

L'Eurométropole a également soutenu le **développement économique** avec des initiatives comme « À table ! » pour l'alimentation bio et locale, et des programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat. En matière d'**enseignement supérieur**, l'Institut en Innovation Logistique (I2L) a obtenu l'accréditation d'école d'ingénieurs, et de nouveaux équipements comme le Cap ou la Maison de l'innovation, de l'entrepreneuriat, des écoles et de l'Université (MIEEU) ont été inaugurés.

D'autre part, l'Eurométropole a poursuivi ses efforts en matière de **transition énergétique** avec des projets de rénovation énergétique, la commande de véhicules à hydrogène ou la mise en place de la prime Air Bois.

Le passage de la **flamme olympique** en juin a marqué un moment fort, avec des festivités et animations à Metz et Scy-Chazelles. Le **semi-marathon** et les courses familiales sur le Plateau de Frescaty ont attiré plus de 1 000 coureurs, préfigurant le marathon de 2025.

Enfin, l'Eurométropole a renforcé sa **coopération internationale et européenne**, notamment avec des projets de coopération décentralisée et des initiatives pour soutenir les travailleurs frontaliers.

46
communes

Au cœur d'une aire urbaine de
500 000 habitants



319km²

24 000
étudiants

101
élus métropolitains

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN EN 2024

AMANVILLERS Mme Frédérique LOGIN (M. David BELLI)
ARS-LAQUENEXY M. Dominique STREBLY (M. David MERCIER)
ARS-SUR-MOSELLE M. Pascal HODY (Mme Valérie CUVILLIER)
AUGNY M. François HENRION (Mme Béatrice GLATTFELDER)
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN Mme Claire ANCEL (M. Claude DELAGRANGE)
CHESNY M. Pascal HUBER (M. Pascal MALAPERT)
CHIEULLES M. Jean-Louis BALLARINI (Mme Nicole SEVESTRE)
COIN-LÈS-CUVRY Mme Anne-Marie LINDEN (M. Régis GAUTHIER)
COIN-SUR-SEILLE Mme Lydia ANDREUCCI (M. Norbert SAUNIER)
CUVRY M. François CARPENTIER (M. Dominique CHATEAU)
FÉY M. Michel DUMONT (M. Stéphane GRANDJEAN)
GRAVELOTTE M. Michel TORLOTING (M. Dominique BRIOUX)
JURY M. Stanislas SMIAROWSKI (Mme Solange OZBOLT)
JUSSY M. Pierre FACHOT (M. Lionel DERHAN)
LA MAXE M. Bertrand DUVAL (M. Thierry PERNET)
LAQUENEXY M. Patrick GRIVEL (Mme Martine SALZMANN)
LE BAN-SAINT-MARTIN M. Henri HASSER (Mme Sylvie DIEDRICH)
LESSY M. Jean-François LOSCH (Mme Jocelyne BASTIEN)
LONGEVILLE-LÈS-METZ M. Manuel BROCARD (Mme Rosa Marie MEIXEIRA)
LORRY-LÈS-METZ M. Philippe GLESER (Mme Marie-Andrée BRULE)
LORRY-MARDIGNY M. Philippe HARDY (M. Damien THIEL)
MARIEULLES-VEZON M. Pierre MUEL (M. Olivier MITZNER)
MARLY M. Thierry HORY, Mme Odile JACOB-VARLET, M. Christian NOWICKI
MÉCLEUVES M. Philippe MANZANO (Mme Eliane CABIROL)
METZ M. François GROSDIDIER, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Eric FISZON, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, M. Patrick THIL, Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN, M. Henri MALASSE, Mme Martine NICOLAS, M. Marc SCIAMANNA, Mme Jacqueline SCHNEIDER, M. Eric LUCAS, Mme Anne STEMART, M. Julien HUSSON, Mme Isabelle LUX, M. Mammar MEHALIL, Mme Patricia ARNOLD, M. Hervé NIEL, Mme Caroline AUDOUY, M. Guy REISS, Mme Anne FRITSCH-RENARD, M. Jean-Marie NICOLAS, Mme Gertrude NGO KALDJOP, M. Ferit BURHAN, Mme Stéphanie CHANGARNIER, M. Blaise TAFFNER, Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLE, M. Laurent DAP, Mme Chanthy HO, M. Timothée BOHR, Mme Laurence MOLE-TERVER, M. Bernard STAUDT, Mme Doan TRAN, Mme Rachel BURG, M. Raphaël PITTI, Mme Danielle BORI, M. Jérémy ROQUES, Mme Hanifa GUERMITI, M. Nicolas TOCHET, Mme Pauline SCHLOSSER, M. Sébastien MARX, Mme Charlotte PICARD, M. Denis MARCHETTI, Mme Françoise GROLET, M. Grégory DUFOUR
MEY Mme Sylvie ROUX (M. François HARMAND)
MONTIGNY-LÈS-METZ M. Jean-Luc BOHL, M. Lucien VETSCH, Mme Véronique KREMER, M. Salvatore TABONE, Mme Arielle SCHWARTZBERG, M. Dimitri SOKOLOWSKI, Mme Christiane GREINER
MOULINS-LÈS-METZ M. Jean BAUCHEZ (Mme Claudie FUZEWSKI)
NOISSEVILLE M. Geoffrey SCHUTZ (Mme Pierrette GUNTHER-SAES)
NOUILLY M. Claude VALENTIN (Mme Elisabeth NICOLAZO-CRACH)
PELTRE M. Walter KURTZMANN (Mme Martine GILLARD)
PLAPPEVILLE M. Daniel DEFAUX (Mme Cathie PONT)
POUILLY Mme Marilyn WEBERT (M. Régis ZARDET)
POURNOY-LA-CHÉTIVE Mme Martine MICHEL, (Mme Sylvie MAURICE)
RONCOURT M. Antoine POSTERA (Mme Céline SANCHEZ)
ROZÉRIEULLES M. Roger PEULTIER (Mme Martine CHENET)
SAINTE-RUFFINE M. Daniel BAUDOÛIN (Mme Sylvie HAHN)
SAINTE-JULIEN-LÈS-METZ M. Christophe PREVOST (Mme Sandrine HAMM NIZETTE)
SAINTE-PRIVAT-LA-MONTAGNE M. Jean-Claude WALTER (M. Régis ALEXANDRE)
SAULNY Mme. Nathalie SPORMEYEUR (Mme Dominique SUTTER)
SCY-CHAZELLES M. Frédéric NAVROT (Mme Catherine BASSOT)
VANTOUX M. Antoine DORR (Mme Françoise JAN)
VANY M. Vincent DIEUDONNE (Mme Clarisse BUHLER)
VAUX M. Jean COMBELLES (M. Christian FAVRE)
VERNÉVILLE M. Yves DIEUDONNÉ (M. Robert KURZ)
WOIPPY M. Cédric GOUTH, Mme Yamouna BELKAHLA, M. Erfane CHOUIKHA, Mme Fatima ADDA, M. Alain PIERRET

CHIFFRES-CLÉS

7 réunions de Bureau et
6 Conseils métropolitains

522 délibérations adoptées
par ces deux instances

72 réunions de Commissions
d'étude thématiques

UNE ANNÉE SPORTIVE POUR L'EUROMÉTROPOLE

PASSAGE DE LA FLAMME

Le 27 juin, l'Eurométropole a accueilli le passage de la flamme olympique. Moment fort de l'été, ce sont les communes de Metz et de Scy-Chazelles qui étaient les dernières villes étape du Relais de la flamme en Moselle. Pour l'occasion, elles ont organisé des festivités et des animations sportives et culturelles. À Scy-Chazelles, les activités ont commencé dès mars, culminant avec des célébrations sur la place de l'Esplanade le jour J. À Metz, le passage de la flamme a donné lieu à des animations à différents moments devant les sites marquants de la ville : la Place de la République, le parvis du Centre Pompidou-Metz, la gare, la place du Roi Georges, la Porte Serpenoise, le Palais du Gouverneur, le Moyen-Pont, l'Opéra-Théâtre et la Places d'Armes. Le public s'est déplacé en nombre pour célébrer ce moment historique et fort en émotion !

SEMI-MARATHON DE L'EUROMÉTROPOLE

Le samedi 25 mai 2024, en partenariat avec l'Eurométropole de Metz, l'association Graouilly Aventure a organisé un semi-marathon, un 10 km et des courses en famille sur le Plateau de Frescaty. Une journée placée sous le signe du sport et de la fête ! L'affluence était au rendez-vous puisqu'il a rassemblé plus d'un millier de coureurs pour le semi-marathon et plus de 200 participants sur les trois formats de courses proposés. Cet événement était une préfiguration de l'organisation du marathon en 2025.



UNE EUROMÉTROPOLE QUI SOUTIENT LES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

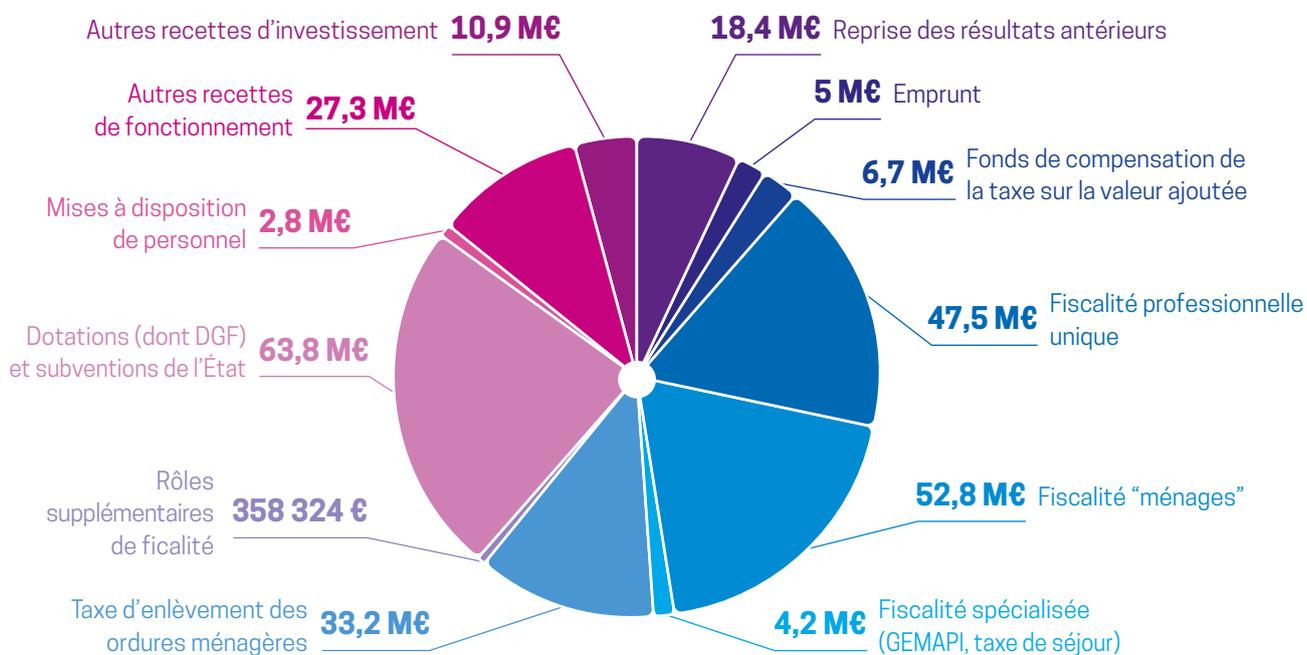
Dans le cadre du développement et de l'attractivité de son territoire, l'Eurométropole de Metz soutient chaque année l'accueil de grands événements. Les manifestations sportives participent au rayonnement de son territoire, à sa promotion touristique, à l'animation et au lien entre les habitants. En 2024, la métropole a ainsi soutenu des événements

comme les trails de la Légende du Graouilly en avril puis en octobre pour sa version de nuit, les randonnées des lavoirs permettant de découvrir le territoire à vélo et en VTT ou encore le Grahopply Festival qui a accueilli une manche du championnat de France de basket 3X3 sur la place de la République à Metz.

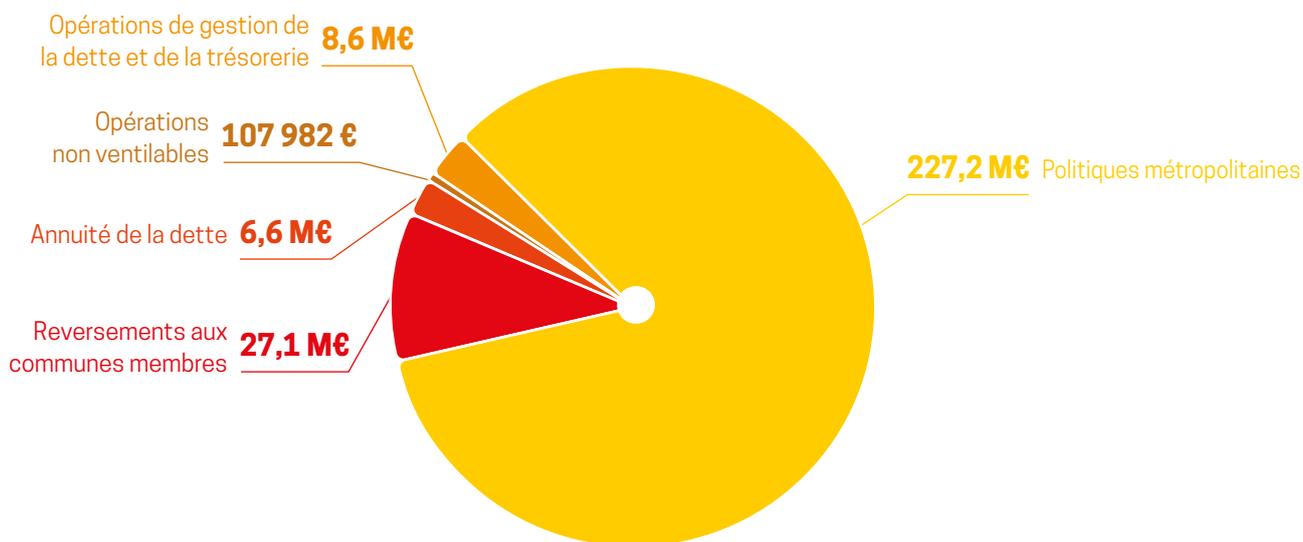


LE BUDGET DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ EN 2024

RECETTES (BUDGET PRINCIPAL) : 273 M€



DÉPENSES (BUDGET PRINCIPAL) : 269,7 M€

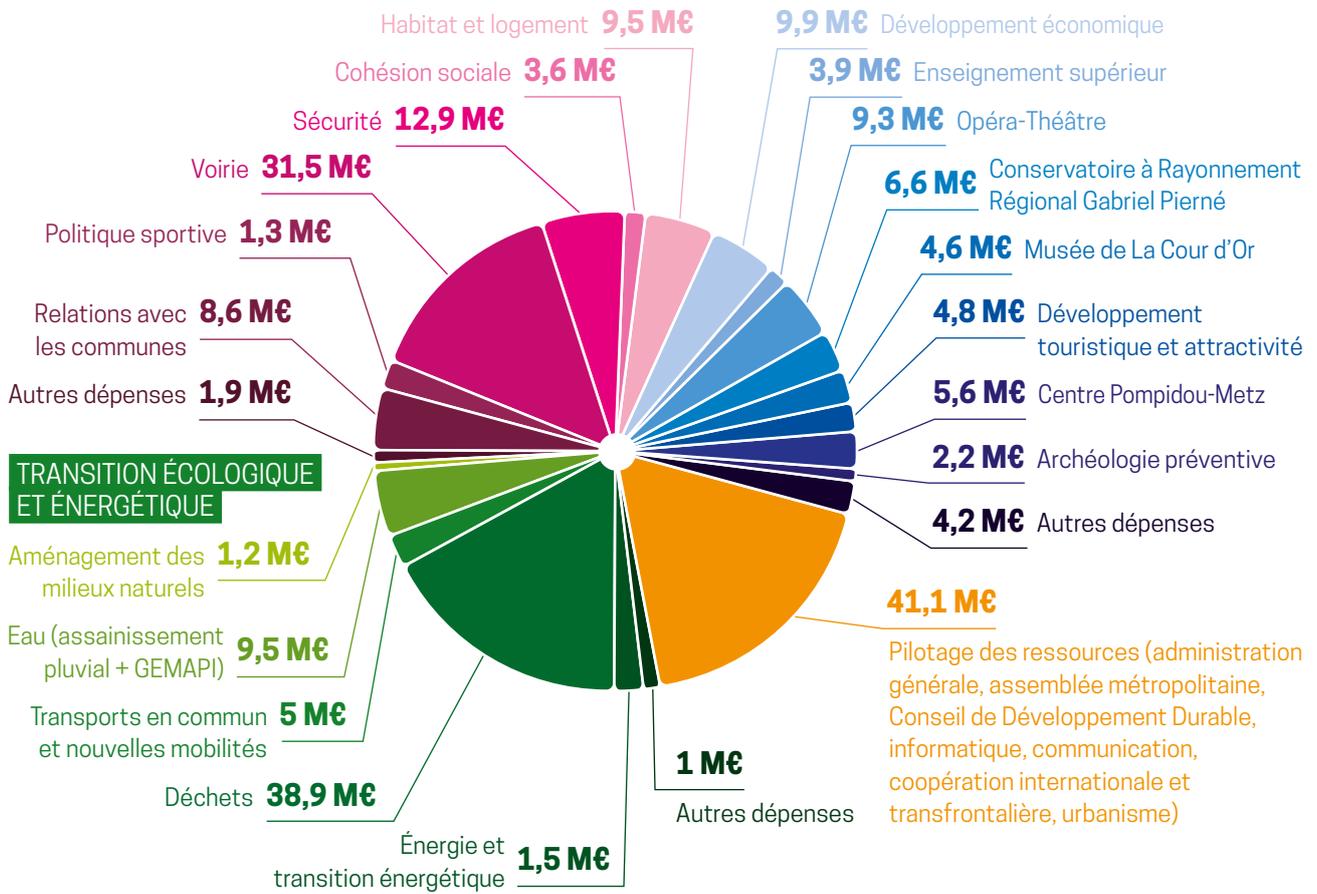


	RECETTES EN M€	DÉPENSES EN M€
Transports publics	85,4	79,8
Déchèteries	5,3	5,1
Archéologie préventive	3,5	3,6
Zones en régie	3,7	2,6

DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



INVESTISSEMENTS 2024



LES SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



UN PREMIER FORUM DE L'EMPLOI

Le premier Forum de l'emploi de l'Eurométropole s'est tenu le 25 juin 2024. L'objectif était de faire découvrir les métiers de la collectivité ainsi que les opportunités de carrière et d'évolution professionnelle dans l'ensemble des services (Direction des déchets, Direction de la mobilité et des espaces publics, Finances, Direction des systèmes d'information...). Les agents métropolitains ont ainsi présenté leurs missions et renseigné près de 800 participants. L'événement a mis en avant 130 offres d'emploi diversifiées, couvrant des secteurs allant de la voirie à la danse, et a offert un accompagnement personnalisé avec des ateliers sur la mobilité et la rédaction de lettres de motivation.

PRÉVENTION DES ADDICTIONS

Engagée dans une démarche de prévention des conduites addictives, l'Eurométropole a organisé une conférence théâtralisée sur la prévention des conduites addictives, le 20 décembre 2024 au Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné, à l'attention de l'ensemble des managers. La conférence était suivie d'une table ronde sur la prévention des conduites addictives.

REVALORISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS RELEVANT DES CADRES D'EMPLOIS DES ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Afin de valoriser les missions et l'engagement des agents relevant des cadres d'emplois des assistants d'enseignement artistique et des professeurs d'enseignement artistique du Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné, le conseil métropolitain du 25 mars 2024 a mis à jour leur régime indemnitaire. L'Eurométropole de Metz a fait le choix de fixer le montant des différentes primes aux montants maximums fixés par l'État. Au total, une enveloppe supplémentaire de 63 000 € est allouée aux agents concernés.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT

Conformément au plan d'actions 2024-2026 relatif à l'égalité professionnelle, l'Eurométropole a mis en place un dispositif de signalement pour lutter contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans le cadre professionnel. Cette procédure permet aux agents, qu'ils soient victimes ou témoins de tels actes, de les signaler à la Direction des Ressources Humaines, via un formulaire. Les signalements sont traités de manière confidentielle, et les victimes bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien adaptés.

HANDICAP AU TRAVAIL : EN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

Le 13 mars 2024, l'Eurométropole, la Ville de Metz et son CCAS ont signé avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), le renouvellement de la convention triennale de partenariat. Investie dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Eurométropole développe ainsi une politique volontariste en faveur de l'emploi et de l'inclusion des agents en situation de handicap. Elle se décline en plusieurs volets à travers le recrutement et l'intégration de personnes handicapées, le maintien dans l'emploi (reclassement et reconversion professionnelle des agents en inaptitude médicale), l'information ainsi que la sensibilisation sur les enjeux liés au handicap.

Ainsi, le 21 juin 2024, une session de formation innovante sur le handicap a eu lieu avec un atelier de cuisine « Le handicap, pas de quoi en faire tout un plat ». Tournée vers l'action et la participation active des stagiaires, cette journée a permis aux encadrants d'être acteur de leur formation tout en étant une porte d'entrée pédagogique sur le sujet du handicap.

CHIFFRES-CLÉS

17 878 bulletins de paie

274 recrutements (728 candidats reçus en entretien)

31 agents accompagnés dans leur départ à la retraite

3 172 journées de formations suivies

52 entretiens réalisés par l'assistante sociale

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Fortes de leurs expériences respectives en matière d'écologie et de numérique, l'Eurométropole et la Ville de Metz ont adopté au Bureau métropolitain du 4 novembre 2024 leur stratégie numérique responsable. Cette stratégie s'intègre dans les démarches déjà mises en œuvre au sein des 2 collectivités (SPASER, PCAET, stratégie inclusion et transition numérique, Agenda 2030).

Cette stratégie comprend quatre axes : devenir des champions du réemploi des équipements informatiques et téléphoniques, favoriser l'accessibilité numérique pour garantir une égalité d'accès à l'information et aux services en ligne, renforcer les compétences et sensibiliser les élus, agents et citoyens aux enjeux du numérique responsable, et établir une gouvernance et un pilotage stratégique.

En 2024, plusieurs actions de sensibilisation se sont également déroulées : sensibilisation des agents de la DSI par le biais d'une fresque du numérique, organisation des jeux « Bataille de la Tech et de l'IA » lors du mois de l'innovation et atelier d'accessibilité numérique.



TOUS CYBERENGAGÉS

En 2024, l'Eurométropole s'est à nouveau inscrite dans l'évènement national du Cybermois tout au long du mois d'octobre. Le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, a multiplié les sensibilisations auprès des agents sur la cybersécurité dans différents services. Risques et menaces, bons réflexes... les ateliers ont rassemblé près de 125 agents. De façon plus ludique, ce sont également plus de 60 agents de l'Eurométropole et de la Ville qui ont participé aux 11 sessions de l'escape game Cybersécurité organisées les 9 et 10 octobre 2024. Ils ont pu se mettre dans la peau d'un cyberattaquant, exfiltrer des documents confidentiels et surtout identifier 10 comportements incompatibles avec les bonnes pratiques de sécurité.

CHIFFRES-CLÉS

132 projets informatiques

251 serveurs physiques et virtuels

3 400 utilisateurs/mois de
geo.metzmetropole.fr

244 PC fixes et **730** PC portables
dans le parc informatique

447 smartphones mis
à disposition d'agents



DELIBIA : CAS D'USAGE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

L'intelligence artificielle va impacter le fonctionnement de la collectivité. Il est donc important de familiariser les agents avec cette technologie. L'Eurométropole a déployé en 2024 un premier outil basé sur l'intelligence artificielle (IA). DELIBIA est un outil d'assistance virtuelle conçu pour aider les collectivités territoriales françaises et leurs agents dans leurs missions. L'usage de DELIBIA permet de gérer plus efficacement des actes administratifs, de mieux préparer les délibérations et de prendre des décisions éclairées. Cet outil offre la possibilité de centraliser et d'analyser une vaste base de données composée de millions d'actes publics, facilitant ainsi le travail quotidien et améliorant la réactivité. Fin 2024, plus de 250 agents utilisaient cette application.



DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

LE SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) ADOPTÉ

En 2024, l'Eurométropole de Metz a adopté un SPASER, un schéma visant à promouvoir des achats responsables en intégrant des critères sociaux et écologiques. Ce cadre vise à réduire l'impact environnemental, encourager l'innovation sociale, soutenir l'économie locale et améliorer la transparence et l'éthique des achats publics. Il contribue à la transition vers des modèles de production et de consommation plus durables, tout en réalisant des économies à long terme et en favorisant l'innovation et la compétitivité des entreprises locales.

Le SPASER représente ainsi une feuille de route claire et structurée afin de guider la politique d'achat responsable de l'Eurométropole de Metz vers des objectifs concrets et ambitieux qui feront l'objet d'une évaluation annuelle.

CHIFFRES-CLÉS

261 marchés publics passés

184 consultations de moins de 40 000 € HT

16 groupements de commande Ville et Eurométropole de Metz

CHIFFRES-CLÉS

11 174 factures payées en 2024 dont 7 743 en fonctionnement et 3 431 en investissement

22 jours de délai global de paiement

DIRECTION DES FINANCES

Face à l'évolution des métiers et aux enjeux de demain (certification des comptes, accompagnement des directions, sécurisation contre la cyber-criminalité), l'Eurométropole a repensé l'organisation de sa Direction des finances. Fruit d'un long travail de réflexion, encouragé par de nombreux mouvements de personnels, cette nouvelle organisation s'est progressivement mise en place courant 2024.

LES FINANCES ONT DU PIFF

L'Eurométropole a mis en œuvre une nouvelle offre de formation qui vient compléter les journées d'initiation aux finances locales proposées depuis plusieurs années. Le Parcours d'Intégration aux Fonctions Financières (PIFF) se décline en 4 modules complémentaires, articulant théorie et jeux pratiques. Il vise à apporter un socle d'informations et de bonnes pratiques à tous les agents exerçant des fonctions financières.

LES FINANCES PASSENT AU VERT

Afin d'encourager l'action de ses communes membres dans le cadre de la planification écologique, l'Eurométropole de Metz a créé un fonds vert métropolitain au 1^{er} janvier 2024. L'objectif est d'accompagner et de soutenir les communes dans la réalisation de leurs projets d'investissement en matière de transition écologique. Ce sont 46 dossiers ont été présentés en Commission Fonds de Concours pour un montant total de 925 720 €.

MISSION AIDE AU PILOTAGE

UN RÉFÉRENTIEL COMMANDE PUBLIQUE

Le Référentiel des missions liées à la commande publique a été publié au printemps 2024. Ce document élaboré conjointement avec la Direction des Achats et de la Commande Publique (DACP) et le réseau des Directions Administratives et Financières (DAF) de l'Eurométropole vise à positionner le rôle de tous les intervenants au sens des procédures de la commande publique. Il permet également d'harmoniser les pratiques au sein de la collectivité. Ce document sera complété en 2025 par un référentiel des missions liées aux ressources humaines et un référentiel des missions liées à la finance.

UN PLAN D'ACTIONS POUR ANTICIPER LES RISQUES

En 2023, une cartographie des risques a été réalisée au sein des services de l'Eurométropole. Cette démarche facilite en effet le repérage des risques auxquels est confrontée une collectivité afin de les évaluer selon leur probabilité de survenir et l'ampleur des impacts sur l'organisation. Ainsi, 45 risques élevés voire très élevés d'atteinte à la probité ont été identifiés. Pour y répondre, un plan d'action a été élaboré et validé en 2024. 6 grandes thématiques se sont dégagées et 25 actions phares vont être mises en œuvre dans les deux prochaines années, avant une mise à jour en 2026.



INITIATION D'UN PROJET DE DATAVISUALISATION

En 2024, l'Eurométropole a initié un projet de datavisualisation. Cet outil viendra compléter les logiciels métiers de l'Eurométropole en permettant la réalisation de tableaux de bord et de graphiques compréhensibles par tous. Les services de la collectivité pourront ainsi mieux piloter leur activité sur la base d'indicateurs clés. L'état des lieux des besoins a été fait en 2024 et ce projet sera mené à bien en 2025.

STRATÉGIE ET PARTENARIATS FINANCIERS

FONDS VERT ET DSIL

Le Fonds vert est l'instrument financier de l'Etat pour répondre aux besoins d'investissement des acteurs locaux pour mener à bien la transition écologique dans leur territoire. À ce titre, l'Eurométropole a pu en bénéficier en 2024. Ainsi, 2,33 millions d'euros ont été obtenus pour différents projets : mission de conception du projet d'aménagement du Plateau de Frescaty, aménagement de banquettes servant de passage à faune sur un ouvrage hydraulique (RD955), création d'une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Metz / Château-Salins (tronçon Marly / Metz) et acquisition de 6 bus de 12 mètres et de 17 bus de 18 mètres à motorisation hydrogène.

232 320 € ont également été obtenus pour les travaux de mise aux normes du Centre Technique Métropolitain au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).



L'EUROMÉTROPOLE CONSTRUIT SA STRATÉGIE 2030-2050

Du 21 février au 1^{er} mars 2024, l'Eurométropole de Metz a lancé un grand sondage à destination des habitants de ses 46 Communes. Mille habitants ont répondu sur leur vision de l'Eurométropole d'aujourd'hui et de demain. Les actions prioritaires des habitants ont été déterminées clairement : les déplacements, l'habitat et la transition écologique. Ces résultats ont été débattu par les élus du bureau métropolitain lors d'un séminaire organisé le 13 juin 2024 à Cuvry. La feuille de route métropolitaine en matière de mobilité et d'habitat a fait l'objet de discussions importantes entre les élus. Ils ont également abordé l'enjeu de l'intégration de nouvelles Communes au sein de l'Eurométropole, ainsi que d'éventuelles extensions de compétences. Ces deux actions sont venues compléter une large concertation menée en 2023 auprès des acteurs du territoire et des instances de consultation communales afin d'adopter la stratégie métropolitaine 2030-2050 en juillet 2025.



en leur offrant un cadre propice à leur développement professionnel. Le M'LAB a conçu et installé des prototypes de mobilier avec le Conservatoire Gabriel Pierné afin d'améliorer l'accueil dans son établissement. Ces prototypes ont été testés pour évaluer leur fonctionnalité et leur adaptation aux usages spécifiques du lieu, dans le but d'optimiser l'expérience des usagers et permettre à terme de traduire cela dans un cahier des charges et un programme d'opération plus important. Le M'Lab a apporté également son expertise pour la mise au point de la nouvelle interface du logiciel de gestion des demandes informatiques et pour le déploiement de DELIBIA, un outil d'Intelligence Artificielle qui facilite le travail rédactionnel et le travail de recherche des différents services de la collectivité.

En accompagnement de la Direction des Ressources Humaines, le M'LAB a également lancé des enquêtes quantitatives et qualitatives, ainsi que des entretiens, pour diagnostiquer et faire évoluer le dispositif d'accompagnement et de montée en compétences des managers de la collectivité. La matière récoltée servira à travailler à des pistes d'amélioration pour 2025.

CHIFFRES-CLÉS

44,6 M€ sollicités en 2024

7,3 M€ notifiés en 2024

1,2 M€ encaissé en 2024

M'LAB, LE LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE DE L'EUROMÉTROPOLE

En 2024, le M'LAB, laboratoire d'innovation de l'Eurométropole de Metz, a poursuivi ses efforts pour améliorer l'accueil des nouveaux collaborateurs au sein de la collectivité. Cette initiative vise à renforcer l'intégration et l'efficacité des nouveaux arrivants,

CHIFFRES-CLÉS

30 ateliers collaboratifs organisés

395 agents ont participé à des ateliers du Mois de l'Innovation Publique

LES COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique ; soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Programme de soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et aux programmes de recherche
- Création, gestion et entretien des sentiers de randonnée dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



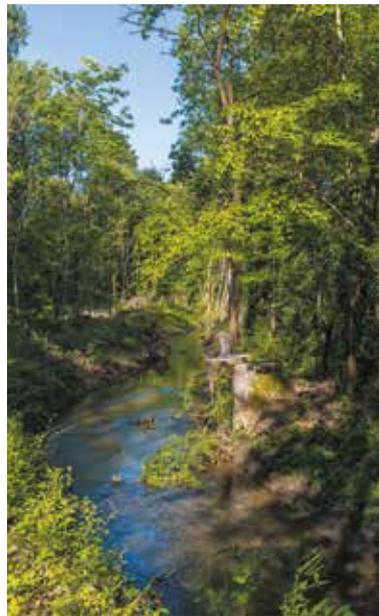
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan local d'urbanisme (PLU), document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ; constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement et Plan de déplacements urbains (PDU)
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain, et leurs ouvrages accessoires
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
- Instruction des autorisations liées au droit des sols
- Archéologie préventive



GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ; création, gestion et extension des crématoriums
- Service d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Fourrière animale



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale, et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville
- Aide aux jeunes en difficulté
- Actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu
- Attribution d'aides favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou dans le cas de besoins urgents via le Fonds d'Aide aux Jeunes

POLITIQUE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement ; aides financières et actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des terrains familiaux locatifs
- Attribution des Aides à la pierre (délégation de compétences)
- Attribution des aides financières du Fonds de solidarité logement (FSL)



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CODEV)



CHIFFRES-CLÉS

7 réunions de Bureau

4 réunions plénières

2 contributions

6 thématiques abordées en 2024 : stratégie métropolitaine, communication, règlement de publicité intercommunal, eau, bilan d'activités, santé

PARTICIPATION À LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

Le 13 juin 2024, Jean-Claude Moretti, président du Conseil de développement durable de l'Euro-métropole de Metz, a présenté les conclusions d'un travail participatif sur la Stratégie métropolitaine 2030-2050, mené d'octobre 2023 à février 2024. Le rapport met en avant une vision citoyenne axée sur le bien-être et le bien-vivre, une croissance maîtrisée, et des alliances stratégiques. Il insiste sur une action publique réactive, la démocratie participative, et la transition climatique et énergétique, en alignement avec les Objectifs de Développement Durable et les Accords de Paris. L'habitat est vu comme le pivot central, avec une attention particulière aux jeunes et un accompagnement pour les générations plus âgées. La participation de la société civile et une approche transversale des politiques publiques sont également recommandées.



UN BILAN DEPUIS LE RENOUVELLEMENT EN MARS 2022

Le rapport d'activité du CODEV paru en juin 2024 fait le point sur ses travaux et méthodes. Il constitue une base d'échanges avec l'Eurométropole comme le prévoit le cadre de coopération. Il compile les temps forts, sujets abordés, personnes auditionnées, contributions réalisées et partenariats noués avec diverses instances participatives : la Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD), les autres conseils de développement du territoire, le CESER Grand Est, le CESE, l'Institut de la Grande région et les instances de participation de proximité tels que Conseils citoyens et conseils de quartiers.

LE CODEV MOBILISÉ SUR LE RLPI

Dans le cadre de l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'Eurométropole, le Conseil de Développement a rendu son avis en 2024. Ce règlement vise à encadrer la publicité sur le territoire en conciliant protection des paysages, attractivité économique et respect de l'environnement. Ainsi, le CODEV approuve les orientations du RLPi, dont plusieurs recommandations de l'avis de 2022 ont déjà été prises en compte. Il souligne la nécessité de mobiliser des ressources suffisantes pour garantir l'application du règlement. Pour lui, la mise en œuvre nécessite une harmonisation entre les communes pour assurer une action cohérente. Il recommande la mise en place d'indicateurs pour évaluer l'impact et l'efficacité du RLPi sur le territoire. Enfin, il indique qu'il est essentiel de soutenir les acteurs locaux dans leur démarche de mise en conformité.

CYCLE DE RÉFLEXION SUR L'EAU

Le 19 décembre 2024, le CODEV s'est réuni en séance plénière pour lancer une réflexion essentielle sur l'eau dans le territoire de la métropole. Un premier échange a eu lieu avec l'agence de l'eau Rhin Meuse pour partager son expertise sur les enjeux liés à l'eau et d'aborder différents concepts autour de la disponibilité de la ressource, la gestion et les différents usages de l'eau, la sobriété et l'impact du changement climatique, la qualité de l'eau, les pollutions et l'impact sur les milieux. Puis un travail en atelier a permis de réfléchir à 6 grandes thématiques liées à l'eau : biodiversité, santé, accessibilité de la ressource, urbanisme et imperméabilisation des sols, et gouvernance de l'eau aux différentes échelles du territoire. Cette séance a posé les bases d'une culture commune et d'une approche citoyenne, avec des travaux prévus pour plusieurs mois en 2025.

MEILLEURE VISIBILITÉ DU CODEV ET DE SES TRAVAUX

Un travail a été fait pour rendre plus visible et dynamiser la communication du CODEV afin de renforcer les liens internes et valoriser les travaux auprès des élus et des citoyens. Cela se concrétise par une utilisation accrue et une plus grande diffusion des travaux sur les réseaux sociaux du CODEV, l'élaboration d'une lettre d'information bimensuelle, et le développement d'une page internet dédiée sur le site de l'Eurométropole d'ici 2025.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE

PREMIÈRE « TABLE RONDE COMPÉTENCES TRANSFRONTALIÈRES »

L'Eurométropole a organisé une première « Table Ronde Compétences Transfrontalières » avec ses partenaires institutionnels France - Luxembourg, le 27 juin 2024 au siège de l'Eurométropole. L'objectif de cette rencontre étant de renforcer la collaboration des acteurs de la Grande Région sur les spécificités du statut « Frontalier », découvrir les compétences et interventions de chacun et impulser ensemble des actions communes transfrontalières. L'ensemble des participants ont acté l'annualité de cet événement, qui sera décliné par thématique et délocalisé dans les différents organismes partenaires de la Maison du Luxembourg.



PRÉSENTATION DE LA MAISON DU LUXEMBOURG AU SEIN DE LA VILLE DE LUXEMBOURG

Dans le cadre de la politique transfrontalière Franco-Luxembourgeoise, la Ville de Luxembourg a organisé une réunion de présentation de la Maison du Luxembourg de l'Eurométropole le 14 novembre 2024. En présence de la Bourgmestre, Lydie POLFER et du Premier Conseiller de l'Ambassadrice de France au Luxembourg, Adelin ROYEN, la Maison du Luxembourg a présenté l'ensemble des missions et événements de ce service public destinés aux travailleurs frontaliers France-Luxembourg. Cette présentation a permis également aux différents acteurs d'échanger sur les spécificités du statut de frontalier en présence des partenaires de la Maison du Luxembourg de l'Eurométropole et de structures et entreprises luxembourgeoises. Cette initiative a permis de renforcer les liens entre les deux pays et ainsi faciliter le quotidien des travailleurs frontaliers. L'Eurométropole de Metz s'inscrit ainsi toujours plus dans une dynamique de Métropole Européenne.



UNE 3^E ÉDITION POUR LE VILLAGE DES FRONTALIERS

La 3^e édition du Village des frontaliers, organisée à Metz par l'Eurométropole et la Maison du Luxembourg, a été un succès avec un public venu nombreux et la participation de 23 organismes partenaires. L'événement visait à informer les travailleurs frontaliers et les personnes intéressées par la Grande région transfrontalière sur divers sujets comme l'emploi, la santé, et la mobilité. Les élus présents ont souligné l'importance des liens économiques et culturels avec les voisins transfrontaliers. Des institutions comme la Maison de la Grande Région et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) étaient présentes pour promouvoir la mobilité et la coopération transfrontalière.

SPECTACLE « VILLMOOLS MERCI » PORTÉ PAR LA MAISON DU LUXEMBOURG

Un spectacle de Julien STRELZYK, mettant en scène le quotidien des frontaliers avec humour, a été proposé le 7 décembre 2024 dans le cadre de la politique de coopération Franco-Luxembourgeoise portée par l'Eurométropole de Metz. Il a remporté un beau succès puisque 1 200 spectateurs ont répondu présent.

CHIFFRES-CLÉS

27 événements portés par la Maison du Luxembourg (753 usagers participants)

1 200 spectateurs pour « Villmools Merci » le 7 décembre 2024

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AU PROGRAMME DU 2^E FORUM FRANCO-ALLEMAND DE METZ

Le deuxième Forum franco-allemand de l'Eurométropole de Metz, axé sur l'industrie automobile de demain, s'est tenu le 12 novembre 2024 au Centre des Congrès Robert Schuman en présence de plus de 300 participants. Ouvert par le Président de l'Eurométropole de Metz, le maire de Sarrebruck, le Consul de la République Fédérale d'Allemagne et la Vice-Présidente de la région Grand Est, le Forum s'est articulé autour de trois tables rondes et quatre présentations, réunissant des acteurs clés de l'industrie, des institutions et de la formation. Les débats ont porté sur la motorisation, la recyclabilité des matériaux et l'importance de l'automobile dans l'économie et l'emploi. Les participants, experts venus de France et d'Allemagne, ont souligné les solutions innovantes de mobilité, comme les bus à hydrogène et les véhicules électriques, ainsi que les nouvelles pratiques de transport urbain. Les grandes écoles d'ingénieurs ont également présenté leurs projets, mettant en avant la transdisciplinarité et l'intégration de la transition écologique dans la formation des ingénieurs.



L'EUROMÉTROPOLE ENGAGÉE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'Eurométropole s'engage concrètement dans le domaine de la solidarité internationale par le recrutement de plusieurs volontaires de solidarité internationale (VSI), déployés sur des missions spécifiques afin d'apporter un soutien opérationnel aux partenaires, et d'être le relais de l'Eurométropole sur place. Ces recrutements accompagnent respectivement le projet communautaire d'accès à l'eau et l'assainissement, à Nouakchott (Mauritanie) et l'ouverture de la faculté de droit de Metz à Almaty (Kazakhstan). Ces moyens humains permettent d'accélérer et pérenniser les coopérations dans ces pays, en s'appuyant sur les réussites passées. Le projet communautaire d'accès à l'eau et l'assainissement est la continuité d'une démarche de développement entamée il y a 15 ans, tandis que les échanges entre les universités de Lorraine et d'Almaty se sont intensifiés depuis 10 ans. L'Eurométropole de Metz s'inscrit également dans une logique de réseaux avec les acteurs de son territoire et de la région, aussi bien par un accompagnement du Réseau de Solidarité Internationale de Metz Métropole (REISMM), que sa participation aux réseaux régionaux multi-acteurs (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement - GESCOD) et la mobilisation d'acteurs variés (agence de l'eau Rhin-Meuse, régie de l'eau, Haganis, etc.).

DE NOMBREUX PROJETS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

L'Eurométropole de Metz agit à l'échelle internationale, dans le cadre de coopérations décentralisées avec des collectivités territoriales extra-européennes. En 2024, elle a poursuivi son accompagnement dans la région de Nouakchott (Mauritanie) avec la finalisation de la troisième phase de son projet communautaire d'accès à l'eau et l'assainissement. Elle s'engage désormais sur la quatrième phase du projet, qui débutera dans le courant de l'année 2025. Cette coopération réunit un consortium d'agglomérations françaises et européennes, autour de Montpellier et Lausanne, en plus de l'Eurométropole. Ce partenariat étroit, engagé depuis quatre ans, a donné lieu à une visite et la participation à un comité de pilotage à Nouakchott.

Cette dernière accompagne également ses communes dans leurs projets de coopération décentralisée. C'est le cas de la commune de Lorry-lès-Metz, dont la convention de coopération décentralisée avec la commune togolaise de Moyen-Mono 2 a reçu le haut-patronage de l'Eurométropole. Ce soutien apporté par l'intercommunalité permet aux signataires de la convention de bénéficier d'un appui auprès des instances, aussi bien françaises que togolaises, ainsi que du réseau et de l'expertise des services métropolitains.

Habiter et se déplacer

En 2024, l'Eurométropole de Metz a réalisé plusieurs actions majeures pour améliorer les conditions de vie et de déplacement de ses habitants. Des opérations de requalification de voirie et d'espaces publics ont été menées dans diverses communes, incluant des travaux de réaménagement, de sécurisation et de végétalisation. De nouveaux aménagements cyclables ont été créés, et des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées. Les travaux pour la ligne METTIS C ont été lancés, et le réseau de transport Le Met' a été modernisé. En matière d'habitat, des aides à la rénovation et à la construction de logements sociaux ont été attribuées et des opérations de requalification de copropriétés dégradées ont été menées. Le contrat de ville 2024-2030 a été signé, et les actions de cohésion sociale ont été renforcées. En urbanisme, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme est toujours un succès et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté. Enfin, une police métropolitaine a été créée pour renforcer la sécurité publique.



MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS



CHIFFRES-CLÉS

23,1 millions de voyages sur le réseau Le Met* en 2024 (22,9 millions en 2023)

1 100 km de routes

344 ouvrages d'art

270 carrefours à feux

75 bornes de contrôle d'accès

DES OPÉRATIONS DE REQUALIFICATION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

L'année 2024 a permis de concrétiser des opérations de requalification de voirie et d'espaces publics sur de nombreuses communes de l'Eurométropole.

Parmi les opérations sur Metz, peuvent être citées :

- Les travaux de réaménagement des rues Serpenoise et Ladoucette avec la pose des nouveaux revêtements, la création des îlots (sauf tronçon devant l'ex-Printemps), et la fabrication des premiers éléments de la Serpentine métallique.
- La requalification de tout le centre-bourg de Magny (réaménagement de voirie, accessibilité, sécurisation des déplacements, optimisation du stationnement et végétalisation des espaces).
- La création de zones de rencontre dans la rue Saint-Eucaire et la rue du Professeur Oberling.
- La sécurisation de la rue de Vallières.
- L'accompagnement de l'opération portée par la Ville de Metz pour le réaménagement de la rue de la Chèvre.

L'Eurométropole est également intervenue sur les autres communes, et en particulier :

- À Vernéville pour sécuriser la traversée de Malmaison et réaménager les arrêts de bus du réseau de transport Le Met.
- À Montigny-lès-Metz pour aménager la rue Saint-Ladre en cour urbaine.
- À Nouilly pour sécuriser la traversée de Lauvallières,
- À Cuvry pour aménager un giratoire entre les routes métropolitaines M5 et M5b.
- Au Ban-Saint-Martin pour aménager plusieurs rues du lotissement Les Castors,
- À Woippy pour engager les premiers travaux de réaménagement de la rue de Briey (qui se poursuivront en 2025).
- À Mécleuves et à Augny, pour accompagner les travaux de requalification portés par les communes.

DES VOIRIES RÉNOVÉES ET PLUS SÛRES

L'Eurométropole a poursuivi sa politique de remise en état des chaussées et ouvrages d'art avec plus de 50 opérations de réfection de chaussée et/ou trottoir en agglomération, sur l'ensemble de la Métropole, et des opérations d'entretien spécialisé ou de réfection d'ouvrages d'art avec notamment la rénovation de la passerelle du Graouilly et du pont de la Corchade, la réparation des précontraintes et des bétons du Pont de Moulins sur la Moselle, et le remplacement d'une buse par un pont cadre à Coin-sur-Seille.

Sur les anciennes routes départementales, principalement hors agglomération, les efforts ont été consacrés au gros entretien des voiries dans le cadre de 15 opérations de travaux visant à assurer la pérennité des infrastructures et la sécurité des usagers. Enfin, l'Eurométropole a poursuivi sa politique de création et de modernisation d'aménagements de sécurité routière.



DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TOUJOURS PLUS NOMBREUX

Pour suivre l'évolution de la pratique du vélo, l'Eurométropole de Metz a installé des écomètres, pour mesurer la fréquentation des aménagements cyclables. Les données recueillies, comme les 800 à 1 000 passages quotidiens sur certains points clés, ont aidé à prendre des décisions éclairées pour de nouvelles infrastructures et à évaluer leur impact.

En 2024, l'Eurométropole a également poursuivi l'aménagement de la rocade des boulevards à Metz, avec la création d'une piste cyclable avenue Foch, entre la rue François de Curel et l'avenue Jean XXIII, et la création d'une piste cyclable unidirectionnelle boulevard Paixhans dans la poursuite des travaux menés en 2023. Par ailleurs, une voie verte a été aménagée le long des berges de la Moselle au Saulcy et des pistes cyclables ont été créées rue Joseph Henot, rue des Augustins et avenue des deux fontaines. Les études de la passerelle Wadrineau se sont également poursuivies pour permettre le lancement des travaux en 2025.

Sur les autres communes, l'Eurométropole a poursuivi l'aménagement de la voie verte sur l'ancienne voie ferrée Metz - Château Salins, et a créé une voie verte pour relier les communes de Nouilly et Noisseville.

Enfin, pour préparer l'avenir, l'Eurométropole a invité ses habitants à participer à une enquête en ligne pour réviser son schéma directeur cyclable, en évaluant la sécurité, la qualité des services et en identifiant les besoins futurs et actuels des cyclistes. La consultation était disponible jusqu'au 30 septembre 2024. Cette enquête va permettre d'enrichir les réflexions engagées sur le schéma directeur cyclable qui sera révisé en 2025.

NAVETTE FLUVIALE METZ'O

Fort de sa première saison, Metz'O a transporté à nouveau les voyageurs durant l'été 2024. Le tarif est resté celui d'un ticket de bus classique du réseau Le Met' et les vélos pouvaient toujours monter à bord. Le succès a de nouveau été au rendez-vous avec 20 878 validations enregistrées de début juin à fin septembre 2024 et une hausse de fréquentation de 24 % par rapport à 2023.

De plus, un ponton fixe de 68 mètres a été réalisé à l'arrêt Moyen Pont. Ce ponton, dédié aux bateaux de la navette Metz'O, est équipé de trois bornes de recharge électrique.

CRÉATION D'UNE ANTENNE SUR LA LIGNE METTIS A ET METTIS C : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

La nouvelle antenne sur la ligne Mettis A correspond à un tronçon de 2,2 km depuis l'actuel arrêt Cloutiers pour desservir le bas de la rue de Sarre, l'entreprise Stellantis, le pôle médical d'Actipôle et l'hôpital Robert Schuman. Une piste cyclable longera le nouveau parcours et un parking P+R sera aménagé dans un second temps, à l'entrée de la voie menant à l'hôpital. Les travaux ont commencé en septembre 2024, pour une mise en service à la rentrée scolaire 2025.

La ligne de bus à haut niveau de service Mettis C, reliant Metz à Marly via Montigny-lès-Metz, a vu ses travaux débiter à l'automne 2024. La ligne, qui partira de la place Mazelle à Metz pour atteindre Marly, inclura une voie réservée et des aménagements publics comme la végétalisation de l'avenue Jean XXIII par exemple. Plusieurs phases de chantiers vont s'enchaîner ces deux prochaines années et la mise en service est prévue pour 2027. Le projet a été primé en 2024 lors de la 9^e cérémonie des Lauriers des collectivités locales dans la catégorie « travaux publics ».



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

L'Eurométropole a poursuivi en 2024 la rénovation des installations d'éclairage public de certaines Zones d'Activités Economiques (150 points lumineux à Metz et Scy-Chazelles, avec une baisse de puissance installée de 70%).

DES COMMANDES DE BUS À MOTORISATION HYDROGÈNE ET ÉLECTRIQUE POUR ÉQUIPER LE RÉSEAU LE MET'

L'Eurométropole a procédé à d'importantes commandes en 2024, pour renouveler les bus équipant le réseau Le Met', avec des motorisations électriques ou hydrogène :

- 14 bus articulés (18 mètres) à motorisation hydrogène commandés au constructeur SOLARIS. Les véhicules seront livrés en avril 2026 et mis en ligne en juin 2026.
- 11 minibus à motorisation électrique, spécialement adaptés pour le transport de personnes à mobilité réduite commandés au constructeur HANDI AUTO (Norroy-le-Veneur). Les véhicules seront livrés au second semestre 2025 et permettront de remplacer des véhicules thermiques en fin de vie, mais aussi d'augmenter les capacités du service (+2 véhicules).
- 10 navettes type « centre-ville » de 6,60 mètres de long, à motorisation électrique, commandés au constructeur OTOKAR. 4 véhicules seront livrés au second semestre 2025, et 6 véhicules seront livrés en 2026, pour le remplacement de véhicules thermiques en fin de vie, mais aussi pour équiper la nouvelle navette Coteaux de la Seille qui sera mise en service en septembre 2025.

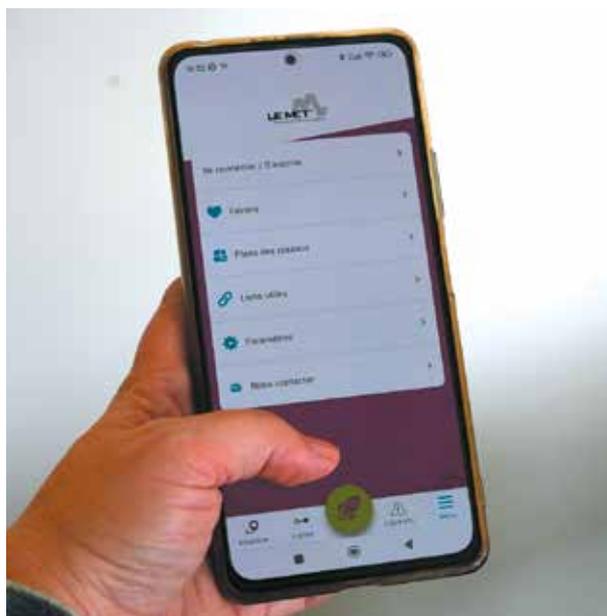


INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE

Afin de réduire l'empreinte carbone des transports, l'Eurométropole déploie un important réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble de ses communes. C'est l'opérateur UEM qui a été choisi pour développer ce réseau baptisé Connect&Go. Au total ce sont plus de 100 bornes qui équipent le territoire fin 2024. Plus de 90 autres seront installées en 2025.

LES INFRASTRUCTURES ET SYSTÈMES DU RÉSEAU LE MET' SE MODERNISENT

L'Eurométropole a beaucoup œuvré en 2024 pour la modernisation du système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (qui permet notamment de disposer de données en temps réel aux arrêts et sur l'application Le Met'), pour la mise en accessibilité des arrêts de bus, la rénovation des voies METTIS (dalles, bordures, pavages), les aménagements de bout de ligne avec notamment la création de modules sanitaires pour les conducteurs du Met', ou encore les équipements d'abris.



LE RÉSEAU DE TRANSPORT LE MET' RENFORCÉ EN SEPTEMBRE 2024

Afin de répondre aux attentes des usagers et des Communes, mais aussi pour tenir compte de la saturation de certaines lignes du réseau Le Met', un certain nombre d'adaptations ont été décidées en 2024. Face au succès des lignes METTIS A et B, la fréquence de passage de ces dernières a été renforcée notamment sur les heures de pointe du matin (7h à 9h) et du soir (15h à 19h), grâce au renfort de bus articulés. Victime de saturation, la LIANE 3 a elle aussi été renforcée. Une course supplémentaire a également été ajoutée en heure de pointe du matin sur LIANE 5.

Afin de faciliter les déplacements en soirée et d'accompagner la vie nocturne de fin de semaine, l'amplitude de fonctionnement des 5 LIANES a été étendue jusqu'à 00h45 les jeudis, vendredis et samedis soir. Trois nouvelles lignes peri-urbaines PROXIS ont été rabattues sur des pôles de correspondance, ce qui a permis d'augmenter l'offre de transport pour 2 d'entre elles : la P111 (La Maxe) et la P113 (Pouilly).

De nouvelles mesures d'adaptation seront mise en œuvre en septembre 2025.

POLITIQUE DE L'HABITAT



CHIFFRES-CLÉS

8 M€ de subventions attribuées pour des logements privés rénovés

200 000 € d'aides primo-logement attribuées

4,36 M€ de subventions attribuées pour la réhabilitation de 315 logements sociaux

4 210 aides FSL pour un montant total de **1,17 M€**

DÉLÉGATION DES AIDES À LA PIERRE

L'Eurométropole de Metz est délégataire des aides à la pierre depuis le 1^{er} janvier 2021. À ce titre, elle délivre les agréments et instruit les dossiers de demande de subventions Anah en faveur de la rénovation des logements privés sur son territoire. L'année 2024 a été marquée par de nombreux changements : forte augmentation des taux de subvention, arrivée des agréments Mon Accompagnateur Renov... L'Eurométropole a enregistré un engagement record de subventions depuis la prise de délégation : 8 millions d'euros de subventions attribuées dont 4,5 millions à des propriétaires occupants réalisant des travaux de rénovation énergétique.

L'Eurométropole délivre également les agréments et instruit les dossiers de demandes de subvention pour la construction de nouveaux programmes de logements sociaux. En 2024, des agréments ont été accordés pour la construction de 245 logements locatifs sociaux et 127 logements étudiants.

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Afin de permettre l'installation durable des jeunes ménages sur le territoire, l'Eurométropole de Metz a mis en place en 2022, le dispositif Primo Logement. Ce nouveau dispositif octroie, une aide pouvant atteindre jusqu'à 4 000 € aux ménages devenant propriétaire pour la première fois.

Après deux années d'existence dans un contexte difficile, l'année 2024 a marqué une évolution pour le dispositif primo-logement. Grâce à une communication importante auprès des partenaires extérieurs (bailleurs, banque, agence immobilières, ...) et grâce à un contexte économique plus favorable, l'aide a été attribuée à 64 ménages représentant 200 000 €.

RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

L'Eurométropole de Metz accompagne la rénovation des copropriétés dégradées à travers ses différents dispositifs :

- L'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) s'est achevée le 31 décembre 2024. Après 5 années de dispositif (2020-2024), un bilan des actions menées et des subventions engagées a été tiré. L'ORCOD concernait le redressement de 8 copropriétés dégradées du quartier de Borny à Metz (Arielle, Bernadette, Capricorne, Danielle, Christiane, Écureuil, Borny Nord et Fantenotte). Au total, près de 10 millions d'euros de travaux ont été réalisés sur ces copropriétés pour 8 millions de subventions attribuées (Anah, Eurométropole de Metz, Action Logement, Caisses de retraite, ...) soit un taux de subvention de 80 %. L'année 2024 a été notamment marquée par l'achèvement du chantier de la copropriété Danielle. Cette dernière avait engagé dès 2022 des travaux de rénovation énergétique pour 3 millions d'euros et a bénéficié de 2,6 millions d'euros de subventions. Grâce à ces travaux, elle a bénéficié d'un gain énergétique de 36 % et est passée d'une étiquette E à D.
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) Gabriel Pierné, initialement prévue de 2022 à 2024, a été prolongée de 2 années supplémentaires (2025-2026) pour permettre à la copropriété de poursuivre son redressement. La copropriété est accompagnée par les pouvoirs publics depuis 2017 et sous administration provisoire depuis 2022. La prolongation de l'OPAH-CD a été l'occasion de réaliser un bilan des trois premières années. La copropriété a réalisé des travaux de rénovation énergétique, d'ascenseur, de chauffage et d'électricité pour un montant de 2,8 millions d'euros de travaux et 2,7 millions d'euros de subventions (soit 96 %).
- L'Eurométropole de Metz accompagne également les bailleurs publics dans la réhabilitation de leur parc locatif. À ce titre, en 2024, 4,4 millions d'euros de subventions ont été attribués pour 315 logements sociaux rénovés.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'année 2024 a été marquée par la dégradation de l'aire de grand passage au cours de la saison. En effet, en juin, le dernier groupe accueilli sur l'équipement a dégradé les installations électriques et vandalisé le système d'alarme du site.

Les installations ne remplissant plus les conditions de sécurité satisfaisantes pour accueillir du public, l'Eurométropole a pris un arrêté de fermeture de l'aire le 21 juin 2024, clôturant ainsi la saison. Un bureau de contrôle a estimé les dégâts à hauteur de 40 000 € hors taxes. Afin d'éviter toute récurrence, les élus ont décidé de profiter des travaux de remise en état pour améliorer les installations électriques.

Ainsi, une enveloppe totale de 165 000 € HT a été allouée à la réfection de l'aire de grand passage, pour une réouverture au mois de mai 2025, afin d'accueillir les groupes attendus durant la saison.

Enfin, des travaux de réfection des sanitaires ont été engagés sur l'aire d'accueil de Metz-Blida. Devenus vétustes, les WC et chauffe-eaux des modules sanitaires de la première entrée (17 Avenue de Blida) ont été totalement repris, afin de garantir un accueil des usagers dans les meilleures conditions.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL) ET PLAN LOGEMENT D'ABORD

En 2024, la Métropole a attribué 4 210 aides du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour un montant total de 1 174 994 €, soit une augmentation de 15,47 % par rapport à l'année précédente. Ces aides ont permis de soutenir les ménages en difficulté pour payer les frais liés à leur accès ou maintien dans le logement.

Par ailleurs, dans le cadre du plan Logement d'abord, la Métropole a financé des actions spécifiques pour les personnes sans-abri, notamment les victimes de violences conjugales et intrafamiliales, ainsi que les personnes sous-main de justice isolées. Ces initiatives visent à leur offrir un logement et un accompagnement social renforcé.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU) : CONCERTATION, ÉTUDES ET TRAVAUX

L'Eurométropole a lancé une concertation préalable pour son Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), visant à améliorer l'image, la mixité sociale, et l'attractivité de 4 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) : Borny, Bellecroix, La Patrotte Metz-Nord et Saint Eloy Boileau Pré-Génie à Woippy. Du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2024, les habitants étaient invités à donner leur avis sur les projets urbains : amélioration de l'accessibilité, création d'espaces publics, redynamisation du commerce, réhabilitation des équipements publics et des logements. Un bilan à l'issue de la concertation a ensuite été présenté au Conseil Métropolitain du 16 décembre 2024.

Les relogements opérés par la SEM Eurométropole Metz Habitat (EMH), en vue de la démolition d'immeubles, ont été examinés individuellement, en décembre 2024, pour s'assurer du respect de la charte de relogement signée par les partenaires du NPNRU. Environ 300 logements ont été réalisés.

En 2024, des études et des travaux ont été menées dans les 4 QPV concernés :

- Sur Borny : Des études urbaines et commerciales sur la Place Foselle ont été poursuivies avec une démarche de concertation des commerçants de la copropriété « Borny Nord ». La mission d'avant-projet pour l'aménagement de la Percée du Boulevard d'Alsace a été finalisée par La Fabrique Urbaine. Enfin, des travaux de viabilisation de parcelles destinées à des opérations de diversification de l'habitat ont été lancés.
- Sur La Patrotte Metz-Nord : Un travail de valorisation de la mémoire du quartier a été confié à la Compagnie Entre les Actes. Un court-métrage retraçant des témoignages d'habitants a été diffusé lors d'une fête de quartier en septembre 2024. Deux études ont été lancées pour intégrer les enjeux de sûreté dans le cadre des aménagements programmés et mesurer la faisabilité d'un équipement public portant principalement sur les besoins de salle polyvalente et de cantine scolaire. Enfin, des travaux de démolition de pavillons à l'abandon, rue Commandant Brasseur, ont démarré en octobre 2024.
- Sur Bellecroix : Une mission de faisabilité et de programmation des travaux prévus sur les écoles de Bellecroix a été lancée. Un dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique a été déposé pour pré-instruction par les services de la Préfecture en vue de l'acquisition / démolition du centre commercial, rue de Toulouse.
- Sur Saint-Eloi Boileau Pré-Génie : Le projet d'aménagement de la « voirie ADOMA » se poursuit.

COHÉSION SOCIALE



CHIFFRES-CLÉS

2,53 M€ pour la prévention spécialisée

25 projets soutenus dans le cadre du Contrat Local de Santé en 2024

10 projets en faveur de l'égalité Femmes Hommes soutenus (86 000 €)

LA SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030 - "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

Le contrat de ville 2024-2030 "Engagements Quartiers 2030" s'est construit en 2023 et au cours de l'année 2024. Il a ainsi pu être adopté en conseil métropolitain le 3 juin 2024.

Afin de marquer la mise en œuvre concrète du contrat, une signature protocolaire a été organisée entre les représentants de l'Eurométropole, des villes de Metz et de Woippy, de l'État, du Département de la Moselle et de la Région Grand-Est. La cérémonie s'est déroulée à l'ATRIUM à Woippy, le 9 septembre 2024 dans un équipement situé au cœur du nouveau quartier prioritaire « Quartier du Roi ». L'évènement a été ponctué de divers temps permettant de mettre en valeur des projets soutenus dans le cadre de la politique de la ville : la diffusion d'un spectacle de breakdance d'élèves suivis dans le cadre du dispositif de réussite éducative de la ville de Woippy, la diffusion d'un court-métrage lauréat du festival du film de la Rochelle réalisé par la Maison Pour Tous et soutenu par l'Eurométropole de Metz, et enfin la présentation d'un projet de vidéos valorisant l'engagement d'habitants des quartiers prioritaires.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : NOUVEAUX LOCAUX ET NOUVEAUX OUTILS DE PILOTAGE ET DE SUIVI

Le Code de l'Action Sociale et de la Famille prévoit, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles par le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Pour l'Eurométropole, cette politique s'adresse prioritairement aux jeunes de 10 à 21 ans, et à leur famille, vivants dans les Quartiers prioritaires politique de la Ville (QPV). Ainsi à Montigny-lès-Metz, un local a été inauguré le 18 décembre 2024.

L'année 2024 a été marquée par l'animation de deux comités techniques réunissant les associations de prévention spécialisée (APSYS et CMSEA), les villes concernées (Metz, Woippy et Montigny-lès-Metz) et les services du Département. En reposant collectivement la gouvernance, le système d'acteurs, le fonctionnement, la visibilité ainsi que le suivi et l'évaluation de l'activité, ces comités techniques ont permis de stabiliser les outils de remontée d'information, de préfigurer une nouvelle instance à l'échelle des quartiers messins et de faire valider les éléments saillants au Comité de pilotage et instances délibérantes.



LA SIGNATURE DES CONVENTIONS D'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DES BAILLEURS SOCIAUX EN QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE 2025-2030

L'un des principaux outils de la métropole pour le contrat de ville est l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les bailleurs sociaux dans les quartiers prioritaires. Les conventions de 2015-2023, prorogées jusqu'en 2024, ont impliqué plusieurs bailleurs et ont permis des améliorations significatives dans les quartiers, telles que des espaces plus propres et un cadre de vie amélioré.

En 2024, de nouvelles conventions pour la période 2025-2030 ont été élaborées de manière participative. Ces nouvelles conventions intègrent deux nouveaux quartiers (le Quartier du Roi à Woippy et le quartier La Falogne à Metz), deux nouveaux bailleurs. Elles incluent également des engagements clairs des partenaires, des modalités de pilotage transversales, et des priorités spécifiques par quartier.

Pour la période 2025-2030, six bailleurs sont concernés par l'abattement de la TFPB, couvrant 9 669 logements et représentant un abattement prévisionnel annuel de 1,4 millions d'euros.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2021-2025

La Convention territoriale globale 2021-2025, signée entre la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), l'Eurométropole et les communes, vise à maintenir et développer les services aux familles dans divers domaines tels que la petite enfance, la parentalité, le logement, l'accès aux droits, la jeunesse et l'animation de la vie sociale. La Métropole assure la coordination de ce projet de territoire.

Cinq priorités ont été identifiées et mises en œuvre à travers des actions concrètes en 2024 : l'ouverture de la Maison des bébés de la Ville de Metz et de la Maison des Parents de l'École des Parents et des Educateurs de Lorraine ; l'organisation de rencontres thématiques et la diffusion d'un annuaire numérique ; une enquête de terrain pour qualifier les besoins en accueil inclusif des enfants en situation de handicap ; le déploiement du Pôle d'Appui et de Ressources Inclusives pour favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap ; des campagnes de promotion des métiers de la petite enfance et partenariat avec France Travail et le Centre d'information et d'orientation de Metz.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS ASSOCIATIFS

En 2024, l'Eurométropole a soutenu des acteurs associatifs qui interviennent sur son territoire pour favoriser la médiation, la prévention de la délinquance, l'accès aux droits et la lutte contre les discriminations. Dans ce cadre, 13 acteurs différents ont été soutenus pour un budget de 111 460 €, soit 20 actions dont 10 en faveur de l'égalité Femmes Hommes. L'année 2024 a été marquée par le soutien à l'Espace Suzanne Noël et par divers événements pour promouvoir l'égalité Femmes Hommes, incluant des conférences et des activités sportives.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2024 AU PLUS PRÈS DES ACTEURS DE TERRAIN

L'Eurométropole de Metz dans le cadre de son Contrat Local de Santé (CLS) 2022-2026 porte l'ambition de construire une politique santé à l'échelle de son territoire, visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et favoriser des parcours de santé cohérents à l'échelle locale. Le CLS compte 6 axes stratégiques. En 2024, les avancées à souligner sont le rapprochement du CLS avec la Convention territoriale Globale (CTG) et le Plan Alimentaire Territorial (PAT) ou encore avec le Conseil local en santé mentale et la Communauté professionnelle territoriale de santé de Metz et environs, dans une logique de complémentarité des actions. L'année 2024 a notamment été l'occasion d'accompagner l'implantation locale du programme de prévention des maladies cardiovasculaires "Je t'aime mon coeur" et le renforcement du programme de développement des compétences psychosociales des enfants.



URBANISME

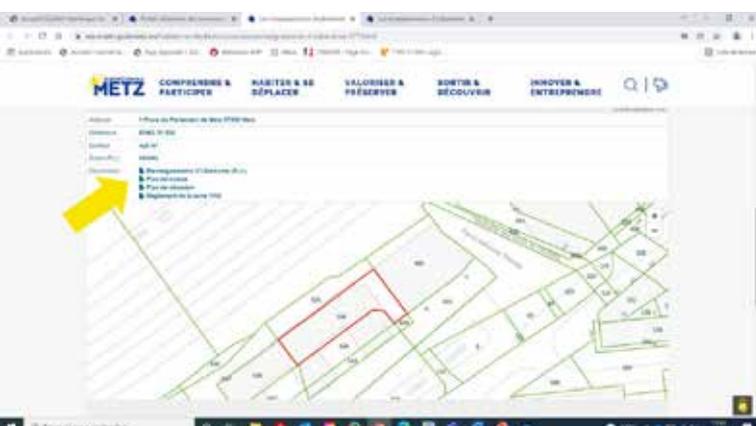
DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME : UN SUCCÈS QUI SE CONFIRME

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme connaît un franc succès depuis sa mise en place. Cette pratique est désormais bien ancrée dans les habitudes des pétitionnaires de l'Eurométropole. Ainsi 71 % des dossiers ont été déposés numériquement en 2024. Ce ratio monte à 94 % en ce qui concerne les demandes de certificats d'urbanisme informatifs, essentiellement sollicités par les notaires.

Ce sont 4 907 demandes d'autorisations d'urbanisme qui ont été instruites par l'Eurométropole en 2024, soit une augmentation de 3,61 % par rapport à 2023. Par ailleurs, 4 469 demandes de certificats d'urbanisme informatifs ont été également traitées.

Parallèlement, pour gérer les recours déposés et les procédures pénales engagées par les maires des communes, de nombreux échanges ont eu lieu avec les services du Procureur de la République, les services de police et la gendarmerie nationale sur la partie pénale. Ainsi 30 recours gracieux et 18 recours contentieux ont été traités en 2024. Cela a entraîné 4 audiences au tribunal administratif, 8 audiences devant le tribunal judiciaire, 2 référés et 3 médiations. Toutes ces actions ont été réalisées en lien étroit avec les maires de l'Eurométropole.

Enfin, l'année 2024 a permis à l'Eurométropole de travailler au déploiement d'un nouveau logiciel d'instruction couplé à un nouveau guichet numérique. Ces nouveaux outils permettront le dépôt dématérialisé des demandes d'autorisations d'urbanisme par tous les usagers.



CHIFFRES-CLÉS

4 907 demandes d'autorisations d'urbanisme instruites

74 H d'accompagnement des communes

58 H d'accompagnement des administrés et des professionnels (230 appels)

197 constats d'infractions établis et **338** mises en demeure effectuées

PLANIFICATION TERRITORIALE

LE PLUI ADOPTÉ

À l'image des autres métropoles françaises, l'Eurométropole de Metz est dotée d'un document de planification majeur pour aménager, développer et protéger son territoire sur 45 des 46 communes qui le composent.

Le conseil métropolitain a adopté le 3 juin 2024 son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), fruit de cinq années de travail avec les Maires et les communes, et de concertation avec divers acteurs. Ce document fixe plusieurs objectifs ambitieux et partagés de préservation du cadre de vie, d'adaptation au changement climatique et des zones de projets pour répondre aux besoins de la population actuelle (logement, équipement emploi, commerce, mobilité) dans un contexte de croissance démographique renouvelée. Il prévoit entre autres la construction de 11 000 logements d'ici dix ans, tout en réduisant de moitié la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels par rapport aux PLU des communes.

Suite à différents recours, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Eurométropole a été partiellement suspendu par décision du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 8 novembre 2024 (1,6 % du territoire est concerné). Les zones dites de projet ne sont plus constructibles (zones 1AU et 2AU).

Dans l'attente du jugement final à l'été 2025, des procédures sont à l'étude au sein de l'Eurométropole pour ajuster au besoin ce PLUi au regard des premiers mois d'instruction des autorisations d'urbanisme.



CHIFFRES-CLÉS

1 700 avis/contributions étudiés

Coût final d'élaboration : **2 M€**
(44 500 € par commune)

5 500 pages de textes et de cartes



RLPI : OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de l'Eurométropole de Metz a été arrêté par le conseil métropolitain du 3 juin 2024. Il vise à réguler l'affichage publicitaire et les enseignes dans 45 communes, en harmonisant leur intégration architecturale et en limitant la pollution lumineuse notamment.

Une enquête publique s'est tenue du 10 octobre au 15 novembre 2024. Le Commissaire enquêteur désigné a rendu un avis favorable au projet présenté, avec quelques recommandations à suivre. Le Conseil Métropolitain se prononcera au cours du 1^{er} trimestre 2025 sur ce projet. En parallèle, les 46 maires se sont prononcés au 1^{er} juillet 2024 sur l'exercice de la compétence "Police de la publicité". 36 maires ont confié au Président de l'Eurométropole de Metz le soin d'instruire les demandes relatives à la publicité et aux enseignes, conformément aux dispositions que proposait la Loi Climat et Résilience. Un service a ainsi été créé pour permettre de répondre à cette «nouvelle» compétence de l'Eurométropole.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ

CHIFFRES-CLÉS

18 opérateurs et **2** encadrants

30 mètres linéaires d'écrans

550 flux vidéo exploités

474 extractions d'images en 2024
sur réquisitions judiciaires

474 appels / jour pour la gestion
des bornes d'accès du plateau
piétonnier messin



LA MISE EN PLACE D'UNE POLICE MÉTROPOLITAINE

L'année 2023 a marqué un tournant significatif pour l'Eurométropole de Metz avec l'inauguration du Centre de Supervision Urbain (CSU) métropolitain, dédié à la prévention de la délinquance. Dans la continuité de cette initiative, l'Eurométropole a franchi une nouvelle étape en 2024 avec la création d'un service intercommunal de Police municipale, baptisé « Police métropolitaine ». Cette décision, validée par le Conseil métropolitain le 8 juillet 2024, répond à des besoins et enjeux cruciaux en matière de tranquillité et de sécurité. Cette police métropolitaine sera chargée de l'appui aux communes en matière de sécurité et d'environnement et participera à sécuriser les transports publics. Les recrutements ont débuté fin 2024 pour une mise en service dès le 1er janvier 2025.

LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) MÉTROPOLITAIN RENFORCÉ

Afin de répondre aux besoins et enjeux en matière de tranquillité et sécurité publiques, le Centre de Supervision Urbain (CSU) assure la gestion et l'exploitation du réseau de vidéoprotection urbaine, tant par le stockage des images, que par leur visionnage en temps réel 24/7/365 par un des opérateurs de vidéoprotection en lien avec les forces de l'ordre sur le terrain. Il remplit des missions d'observation générale de la voie publique (signalement de tout fait répréhensible ou susceptible d'avoir un impact sur la vie locale), comme des missions spécifiques liées à un évènement particulier (ex : manifestations et rassemblements sur la voie publique, évènements festifs, sportifs, culturels...).

Le niveau de prestation et les capacités du nouveau CSU métropolitain permettent de proposer à toutes les Communes qui le souhaitent de s'y raccorder selon un niveau d'intervention à la carte. Une convention d'adhésion au CSU encadre les relations entre la Métropole et chaque commune signataire. En 2024, 27 communes sur 46 avaient déjà signé cette convention d'adhésion.

Valoriser et préservier

En 2024, l'Eurométropole de Metz a mis en œuvre plusieurs initiatives pour améliorer la gestion des déchets, de l'énergie et de la biodiversité. En matière de déchets, une expérimentation de collecte des biodéchets a été lancée et des locaux à déchets supplémentaires ont été installés en centre-ville. Des véhicules de collecte électriques et à hydrogène ont été commandés pour remplacer les véhicules diesel. Une étude d'évaluation des impacts sur l'instauration de la tarification incitative a également été lancée. Afin d'améliorer les conditions de travail de ses agents, l'Eurométropole a entrepris des travaux d'aménagement de son Centre Technique Métropolitain et les tournées des ripeurs ont été revues. En matière d'énergie, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur différents bâtiments et des bus à hydrogène ont été commandés. Un Fonds vert métropolitain a été créé pour financer des projets communaux écoresponsables. Enfin, des initiatives pour la biodiversité ont été prises : la création du Syndicat Mixte des Étangs de Saint-Rémy, la mise en place d'un schéma d'accueil pour le Mont Saint-Quentin et la 3^{ème} édition des entretiens de la biodiversité.



DÉCHETS

DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Afin de répondre aux termes de la réglementation issue de la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC), l'Eurométropole de Metz déploie une stratégie de tri à la source des biodéchets basée notamment sur le renforcement du compostage. En 2024, 3 938 composteurs ont été mis gratuitement à disposition d'habitants de l'Eurométropole (contre une moyenne de 650 composteurs par an depuis 2018), tendance traduisant une dynamique importante en faveur de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets.

La collecte constituant le second volet de la stratégie métropolitaine de tri à la source des biodéchets, l'Eurométropole a démarré une expérimentation de collecte sur un premier secteur (Ars-sur-Moselle, Moulins-Lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Metz-Nord) à compter d'octobre 2024. Des bio-seaux ont été remis aux habitants (7 700 distribués) et 84 bornes de collecte de déchets alimentaires ont été installées. Ce dispositif a permis de collecter près de 26 tonnes de déchets alimentaires, qui ont ensuite été valorisées en compost sur le site du prestataire de l'Eurométropole à Faulquemont. L'expérimentation se poursuit en 2025.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

Après trois années sous le thème « Les déchets, le père-Noël en a ras la hotte ! », l'édition 2024 de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets a eu pour thème « manger mieux, gaspiller moins ». La majorité des actions mises en place ont porté sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, sans exclure les autres axes de la réduction des déchets. Ainsi, 13 animations ont été réalisées, regroupant au total 247 participants.

CHIFFRES-CLÉS

12 Points d'Apport Volontaire Enterrés et 62 Points d'Apport Volontaire Aériens installés

29 Points de Regroupements supprimés (171 bacs retirés du domaine public)



UNE CUVE À COMPACTAGE EN TEST

En 2024, un nouveau point d'apport volontaire avec système de compactage a été installé à Metz, permettant de réduire la fréquence de vidange et de minimiser les perturbations dans les zones dense. À l'intérieur, la cuve comporte une vis puissante capable de compacter les déchets. Ainsi, une cuve à compactage peut remplacer quatre à six cuves standards. Le système est peu bruyant et économe en électricité. Ce dispositif, déjà utilisé à Amsterdam et Cannes, est équipé de capteurs pour optimiser son fonctionnement et améliorer la gestion des déchets en centre-ville.





OUVERTURE DE LOCAUX À DÉCHETS SUPPLÉMENTAIRES EN CENTRE-VILLE DE METZ

L'Eurométropole a poursuivi le développement des locaux à déchets là où l'implantation de Points d'Apport Volontaire Aériens ou Enterrés (PAVA ou PAVE) est impossible : en centre-ville de Metz particulièrement. Après l'ouverture de deux locaux en 2023, l'année 2024 a été consacrée aux travaux d'aménagement d'un local au 21 En Fournirue, dont l'ouverture est prévue début 2025.

L'année 2024 a également été consacrée à la finalisation de dossiers d'acquisition (rue Marguerite Puhl Demange et rue Dupont des Loges) ou de location (Four du Cloître) et à l'étude des possibilités offertes par des biens appartenant à la ville de Metz (Places de Chambre ou Saint-Jacques). Ces étapes sont nécessaires et permettront l'ouverture de deux autres locaux en 2025.

APPEL À PROJET TRI HORS FOYERS

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 prévoit la généralisation de la collecte séparée des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyers d'ici le 1^{er} janvier 2025.

Pour soutenir cette initiative, CITEO a lancé un Appel à Projets (AAP) « tri hors foyer » visant à déployer des équipements de pré-collecte dans les lieux de consommation nomade, tels que les établissements recevant du public, les parcs et jardins, ou les lieux de fort passage. Cet appel à projet finance divers types d'équipements, notamment les corbeilles de tri, les abris-bacs, les colonnes d'apport volontaire, les supports de sacs, et les bacs, sous certaines conditions.

L'Eurométropole, lauréate de cet appel à projet, se concentre sur les abris-bacs et les colonnes d'apport volontaire. Les communes de la métropole ont été impliquées dans l'identification des lieux appropriés pour ces équipements. La métropole coordonne le projet sur l'ensemble de son territoire pour harmoniser les installations, avec une mise en œuvre prévue pour 2025.

TRAVAUX AU CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

Le projet vise l'agrandissement et le réaménagement du Centre Technique Métropolitain afin de proposer des locaux dédiés et adaptés aux différents métiers de l'exploitation. Les travaux d'aménagement ont débuté en mai 2024. Ils concernent toutes les parties du site de la Direction de la Gestion des Déchets et se poursuivront encore pendant une année et demie, en vue d'améliorer les conditions de travail de tous les agents.

L'aménagement du parking, qui offre désormais 200 places de stationnement pour les véhicules des agents, et la rénovation de la station de lavage ont été achevés en 2024. Les travaux d'extension des bâtiments administratifs, (ajout de nouveaux bureaux, d'un nouvel espace de pause et de restauration, et d'un accueil physique pour les usagers), ainsi que la rénovation des vestiaires des agents de collecte se poursuivent en 2025.



ACTION INITIÉE SUR LE RÉEMPLOI DANS LE BTP

L'Eurométropole s'est engagée depuis 2021 dans une démarche d'amélioration continue en matière d'économie circulaire. À la suite d'un premier diagnostic territorial réalisé avec le concours de l'AGURAM (Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle), l'Eurométropole a identifié différents secteurs d'activité clés pour le développement d'une économie circulaire. Près de 213 millions de tonnes de déchets annuels en France sont ainsi produits par le secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics). C'est pourquoi le territoire a fait du BTP une priorité et a décidé d'étudier le potentiel de réemploi des matériaux de construction du second œuvre.

Une étude sur le réemploi dans le BTP viendra compléter ce diagnostic. Elle est réalisée dans le cadre de l'appel à projets « Déchets du BTP » de CLIMAXION dont la métropole a été lauréate en 2024.

REFONTE DES TOURNÉES DES RIPEURS ET SÉCURITÉ ACCRUE DES AGENTS DE COLLECTE

En 2024, de nouveaux circuits de collecte et les nouvelles règles de temps de travail ont été mis en œuvre à partir du 8 janvier 2024. La mise en œuvre de ces nouveaux circuits, couplés avec des formations sécurité, a permis de respecter les temps de travail réglementaire et de diminuer l'accidentologie sur l'année 2024. Un travail complémentaire a cependant été engagé dès le mois de mars 2024, avec les équipages de collecte, pour améliorer la sécurité des circuits de collecte et équilibrer les temps de collecte entre équipages. Ce travail se poursuivra avec l'ensemble des équipages de collecte jusqu'à l'été 2025.

D'autre part, l'Eurométropole fait de la sécurité de ses agents de collecte une priorité. Ainsi, un système de quarts d'heure sécurité a été mis en place. Il s'agit d'un moment d'échange entre les chauffeurs/ripeurs et leur hiérarchie pour aborder les règles de sécurité de leur métier. Des bilans d'équipage sont également réalisés pour apporter un point de vue sécurité lors de l'étude des trajets effectués par les agents.

Des formations « collecte en toute sécurité » ont enfin été organisées, d'une part pour former les nouveaux arrivants, d'autre part pour rappeler aux agents confirmés les règles de sécurité de leur métier. Les suivis de collecte effectués par les chefs d'équipe, les responsables de collectes, accompagnés des techniciens sécurité, permettent aussi de contrôler si les règles de sécurité sont appliquées sur le terrain.



ACQUISITION DE VÉHICULE VERTS

Dans le cadre de son programme de renouvellement du parc de véhicules de collecte, l'Eurométropole a commandé en 2024, un camion-benne Ordures Ménagères électrique et 2 camions-bennes Ordures Ménagères Hydrogène, en remplacement de 3 camions-bennes Ordures Ménagères diesel. Ces véhicules seront livrés sur le 1^{er} trimestre 2026. Le verdissement de la flotte se poursuivra en 2025 avec la commande de 4 camions-bennes Ordures Ménagères électriques, en remplacement de 4 véhicules diesel.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'INSTAURATION D'UNE TARIFICATION INCITATIVE

Aujourd'hui, le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés est principalement financé par le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le montant de TEOM n'est pas lié à la production de déchets mais à la valeur locative de la propriété taxée. Une tarification incitative constitue, a contrario, un régime fiscal créant un lien direct entre la production de déchets et le montant de la participation de l'utilisateur au service public de gestion des déchets.

Afin d'explorer la faisabilité de la création d'une tarification incitative, l'Eurométropole a lancé une étude en vue de bénéficier d'une vision consolidée des systèmes Redevance incitative et Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives. Le rendu final est prévu en 2025.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION DÉCHETS

En 2022, l'Eurométropole a lancé une étude sur les outils informatiques et applicatifs métier de la Direction de la Gestion des Déchets. Cette étude a conclu à l'inadéquation des outils de la direction avec ses besoins opérationnels, générant des difficultés de gestion au quotidien. À l'issue de cette étude, un projet collaboratif de définition des besoins a été lancé, en vue d'acquiescer et de développer un Système d'Information Déchets.

GRAND CYCLE DE L'EAU

UN PLAN PLUIE EN COURS DE FINALISATION

L'Eurométropole a poursuivi l'élaboration du Schéma Directeur de gestion des eaux pluviales et de son Zonage associé, appelés Plan Pluie. Ce projet a pour objectif de faire évoluer les pratiques de gestion des eaux pluviales sur le territoire, pour se rapprocher au mieux du cycle naturel de l'eau, par une gestion à la source des eaux pluviales, en privilégiant l'infiltration et l'évapotranspiration, et en limitant les rejets au réseau d'assainissement. L'année 2024 a permis le passage du Plan Pluie en Enquête Publique et son instruction par la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale : le projet a recueilli un avis favorable. 2025 verra l'application concrète du Plan Pluie.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

En 2024, l'Eurométropole est intervenue pour réhabiliter des réseaux route d'Ars-Laquenexy à Jury, au lotissement des Castors au Ban-Saint-Martin, rue des écoles à Plappeville et aussi dans le cadre de la requalification de la traversée d'Augny, ou encore avenue de Thionville à Woippy pour préparer le développement du futur quartier des Halles au sein duquel sera créé la piscine métropolitaine.

CHIFFRES-CLÉS

13 millions de m³
d'eau potable facturés

27 millions de m³
d'eaux épurés



PRÉVENTION DES INONDATIONS : DISPOSITIFS CONNECTÉS ET ÉTUDES

Avancée dans la prévention des inondations, l'Eurométropole a mis en œuvre des dispositifs connectés pour alerter de la montée des eaux. À cet effet, trois bassins de rétention d'eau ont été équipés de dispositifs technologiques permettant d'alerter directement les responsables locaux des crues en cours. Les retenues d'eau concernées sont situées à Augny, Chesny et Mécleuves. L'année 2024 a également permis de poursuivre les études sur le bassin versant de Vallières et de finaliser les études de conception dans la traversée urbaine de Woippy. Les prochaines étapes constituent le montage des dossiers d'autorisation de travaux auprès des services de l'Etat. Des études de dispositifs de protections inondations sont également portées sur le ruisseau de la Ramotte à Augny et sur le ruisseau de Mouleux à Peltre.



RENATURATION DES COURS D'EAU

En 2024, le ruisseau de Montvaux a bénéficié de travaux de renaturation pour favoriser la biodiversité et embellir les villages traversés : Amanvillers, Châtel-Saint-Germain, Lessy, Rozerieulles et Sainte-Ruffine. Les travaux incluent le nettoyage des berges, la récréation des méandres et la plantation de végétaux adaptés aux milieux humides. L'année 2024 a également permis le dépôt, et l'instruction par les services de l'État, des dossiers de déclaration nécessaires à la réalisation de travaux de renaturation 2025 - 2026 sur les bassins versants du ruisseau de Vallières et des ruisseaux de Saulny et Woippy. L'ensemble de ces travaux permettra la création d'annexes humides et de mares connectées au cours d'eau ainsi que la mise en œuvre d'épis et de méandres dans le lit du ruisseau, éléments qui constituent des niches et des refuges pour la faune et la flore. Par anticipation, un ancien terrain de football a été converti en parc paysager sur le lieu-dit du Gibon à Woippy. Ce nouveau site naturel longeant le ruisseau de Woippy servira à terme de décharge de crue. Enfin, pour donner suite à l'inventaire zones humides porté par la métropole de 2020 à 2023, plusieurs projets de restauration ont été réalisés : restauration de mares à Chesny, création d'une annexe humide à Peltre, etc.

AMÉLIORATION DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

En plus des travaux d'entretien, de contrôle réglementaire et de renouvellement patrimonial des poteaux incendie, l'Eurométropole a mené en 2024 un chantier consistant à améliorer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) déjà existante. Ce chantier portait sur le renouvellement de 300 mètres linéaires de conduite d'eau potable rue de la côte à Lessy. Ces travaux ont permis de sécuriser l'ensemble du centre-bourg, comprenant une école, un accueil périscolaire, une mairie et plusieurs habitations dont des petits collectifs.

ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS DE L'EUROMÉTROPOLE

En 2024, l'Eurométropole a poursuivi la mise en place systématique de panneaux solaires sur son patrimoine bâti. La toiture du Musée de La Cour d'Or a été dotée de 60 panneaux photovoltaïques. Le Centre Technique Métropolitain, la future piscine métropolitaine ou encore les parkings-relais en seront également pourvus.



LE CONSEIL AUX COMMUNES POUR L'UTILISATION DE LEUR ENVELOPPE FONDS VERT MÉTROPOLITAIN

Dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'Eurométropole de Metz, adopté en décembre 2023, les communes constituent des acteurs-clés pour l'atteinte des objectifs Climat Air Énergie fixés pour 2026 et 2030. Ainsi l'Eurométropole a mis en place, dès début février 2024, un Fonds de concours vert, dit « Fonds vert métropolitain », qui permet à la métropole de financer les projets communaux les plus vertueux, avec des crédits totaux de 3,7 millions d'euros (80 000 € par commune) pour la période 2024-2026, qui s'ajoutent aux crédits des Fonds de concours classiques.

En 2024, plus de 40 projets communaux ont bénéficié de conseils techniques de l'Eurométropole et de crédits « Fonds vert métropolitain ». Différents types de dossiers ont fait l'objet d'une aide : rénovation partielle de bâtiment (isolation, chauffage, récupération d'eau... - 13 dossiers), rénovation thermique globale de bâtiments (4 dossiers), éclairage public sobre et préservant la biodiversité (12 dossiers), plantations, aménagement paysager ou forêt (11 dossiers), énergie renouvelable (2 dossiers).

PROJET HYDROGÈNE : DÉBUT DE LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

L'année 2024 a marqué un tournant pour le projet hydrogène de l'Eurométropole de Metz, qui entre dans sa phase opérationnelle. En effet, la collectivité a passé commande de 14 bus de 18 mètres à hydrogène qui permettront d'exploiter les services les plus contraignants (c'est-à-dire les trajets les plus longs et les plus consommateurs d'énergie) et de 2 bennes à ordures ménagères à hydrogène. Ces véhicules seront livrés à la fin du premier trimestre 2026. 6 bus de 12 mètres à hydrogène et 17 bus de 18 mètres à hydrogène (pour la ligne METTIS C) seront également commandés en 2025 et 2026 pour atteindre une flotte totale de 39 véhicules à hydrogène. De plus, H2 Metz, la société qui fournira l'hydrogène renouvelable à l'Eurométropole, a commandé les infrastructures de production et de distribution nécessaires, et a commencé les travaux d'aménagement de son site.

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) ET LE TRAVAIL DE CONSEIL AUX COMMUNES

En 2024, la Métropole a accompagné les 46 communes du territoire pour l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR). Cette démarche portée par la loi du 10 mars 2023 permet aux communes d'identifier les potentiels de développement des énergies renouvelables sur leur banc communal.

Trois énergies prioritaires ont été étudiées : l'éolien, le solaire et la méthanisation. Cette démarche est portée en adéquation avec les habitants par le biais de concertations locales afin de recueillir les avis et connaître les appréhensions de chacun concernant le déploiement des énergies renouvelables. L'Eurométropole a réalisé 6 ateliers de secteur dans les communes et débattu en mars 2024 sur une cartographie du territoire pour identifier les projets potentiels de production d'énergie renouvelable. Cette cartographie a été présentée en avril 2024.



ÉCO-DÉFIS : DES ARTISANS ET COMMERÇANTS TOUJOURS AUSSI ENGAGÉS

La 8^e cérémonie des Éco-défis des artisans et des commerçants, s'est tenue le 14 novembre 2024 à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Moselle. Elle a honoré 28 professionnels pour leurs initiatives éco-responsables. Les lauréats, engagés dans des démarches telles que l'approvisionnement local, le réemploi de matériaux et l'optimisation énergétique, visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre à leur niveau. Les Éco-défis, répartis en huit thématiques, incluent désormais quatre niveaux d'engagement : « je m'engage pour la transition écologique, bronze, argent et or ».



MISE EN PLACE DE LA PRIME AIR BOIS

Le chauffage au bois est une source majeure de particules fines, principalement à cause des appareils anciens et des mauvaises pratiques d'utilisation. Pour réduire cette pollution, l'Eurométropole a créé une prime Air Bois. En partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), les usagers peuvent réaliser des demandes de Prime Air Bois depuis le 1^{er} janvier 2025. Ce dispositif vise à remplacer 233 appareils de chauffage au bois non performants par an, soit 700 appareils sur trois ans, ce qui devrait réduire les particules fines de 7 %. D'un montant de 1 500 €, la prime est disponible pour les particuliers résidant sur le territoire métropolitain. Une aide supplémentaire de 500 € est accordée aux foyers modestes et très modestes. Le budget total du Fonds Air Bois est de 1,96 million d'euros, avec une contribution prévisionnelle de l'ADEME de 47 % du budget global. Le dispositif d'animation est confié à l'ALEC du Pays Messin (Agence locale de l'énergie et du climat) sur le territoire de l'Eurométropole, avec pour objectif d'accompagner les ménages dans leur projet et dans la réalisation de leur dossier de demande de prime.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DE CHAUFFAGE URBAIN

Le réseau de chauffage urbain, propriété de l'Eurométropole de Metz, est concédé à un exploitant sous la forme d'un contrat de délégation de service public. Les contrats actuels, portés par UEM, prennent fin en 2025. L'Eurométropole a travaillé sur l'année 2024 à la définition des objectifs à atteindre sur le futur contrat et sa mise en concurrence.

NATURE ET PAYSAGE

CONCERTATION SUR LE SCHÉMA D'ACCUEIL DU MONT SAINT-QUENTIN

L'Eurométropole de Metz, gestionnaire du site classé du Mont Saint-Quentin et ses abords (MSQ), a entrepris la construction d'un projet global d'aménagement et de gestion du site permettant de concilier les différents enjeux de ce lieu mosaïque riche, sensible et fréquenté. Pour ce faire, elle a choisi en 2023 de se doter d'un schéma d'accueil du public, qu'elle a coconstruit avec les associations locales en 2024. Ainsi, 10 ateliers, organisés en un an et mobilisant 24 associations ont permis de définir de manière concertée les principes et engagements du schéma d'accueil autour de 6 thématiques (entrées de site, spécialisation des espaces, circulation, itinéraires et balisages, aménagements d'accueil, communication et sensibilisation) et un principe : concilier usages, valorisation des patrimoines et préservation des milieux et de leur biodiversité. Le schéma a été validé par l'ensemble des associations, les 8 élus des communes sur le ban du Mont Saint-Quentin et les élus métropolitains. Il sera traduit de manière opérationnelle par un programme d'actions mis en œuvre dès 2025.

3^E ÉDITION DES ENTRETIENS DE LA BIODIVERSITÉ

La 3^e édition des entretiens de la biodiversité Grand Est, qui s'est tenue à Metz du 20 au 23 juin 2024, a mis en lumière l'importance de l'écologie urbaine et de la protection de la biodiversité en ville. Nathalie Blanc, chercheuse au CNRS, a souligné que les villes doivent intégrer des dynamiques naturelles pour s'adapter au changement climatique. Des actions comme la désimperméabilisation des sols, la plantation d'arbres et l'aménagement de jardins sont essentielles pour renforcer la résilience des écosystèmes urbains. L'événement, organisé par le Parc naturel de Sainte-Croix et l'Institut Européen d'Écologie, en partenariat avec l'Eurométropole, a proposé des ateliers et des conférences pour sensibiliser le public à la richesse de la flore et de la faune urbaines, avec des activités ludiques et éducatives pour tous les âges.



CRÉATION DU SYNDICAT MIXTE DES ÉTANGS DE SAINT-RÉMY

En novembre 2024, la Préfecture de Moselle a officialisé la création du Syndicat Mixte des Étangs de Saint-Rémy, une structure de coopération entre la Communauté de Communes Rives de Moselle et Metz Métropole, avec un siège situé aux Récollets. Ce syndicat mixte vise à valoriser le site des Étangs de Saint-Rémy, un espace naturel de plus de 1 000 hectares comprenant une centaine de plans d'eau. Les services juridiques, des assemblées et les équipes administratives, informatiques et techniques de l'Eurométropole ont travaillé ensemble pour définir les statuts, les règles de fonctionnement et organiser la structure de ce nouveau syndicat. Cette coopération interservices a permis d'aboutir à la création de la structure et à la tenue du 1^{er} comité syndical, le mercredi 29 janvier 2025.

L'objectif principal du syndicat est d'aménager, gérer, et développer ce site naturel d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Ses missions portent notamment sur la préservation et la restauration écologique des étangs, ainsi que l'aménagement pour l'accueil public sur site. Des aménagements seront réalisés pour permettre aux promeneurs de découvrir la nature préservée. Des programmes de sensibilisation à la biodiversité sont aussi menés, notamment avec l'accueil de scolaires sur le site. En 2025, une nouvelle étape importante sera franchie par la formalisation d'un schéma d'aménagement et de gestion du site.



Sortir et découvrir

En 2024, l'Eurométropole de Metz a adopté une stratégie métropolitaine du tourisme durable pour 2025-2030 et a lancé le travail pour étendre le label « Villes et Pays d'art et d'histoire », déjà détenu par la Ville de Metz, à ses 45 communes. L'Eurométropole a soutenu une quinzaine de grands festivals et événements d'affaires, et le Centre Pompidou-Metz a rouvert son restaurant. Le service d'archéologie préventive a réalisé 21 opérations de terrain et un important travail de valorisation. Le Musée de La Cour d'Or a lancé un nouveau site internet, publié un guide des collections, organisé différentes expositions et restauré ses thermes gallo-romains. Le Conservatoire à Rayonnement Régional a rénové son auditorium. L'Opéra-Théâtre a présenté en création mondiale, l'opéra La Voix d'Hébron. Il a organisé un festival Puccini et renforcé son engagement en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle. Enfin, une campagne de mécénat a été lancée pour le Pavillon de la Biodiversité.



TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES

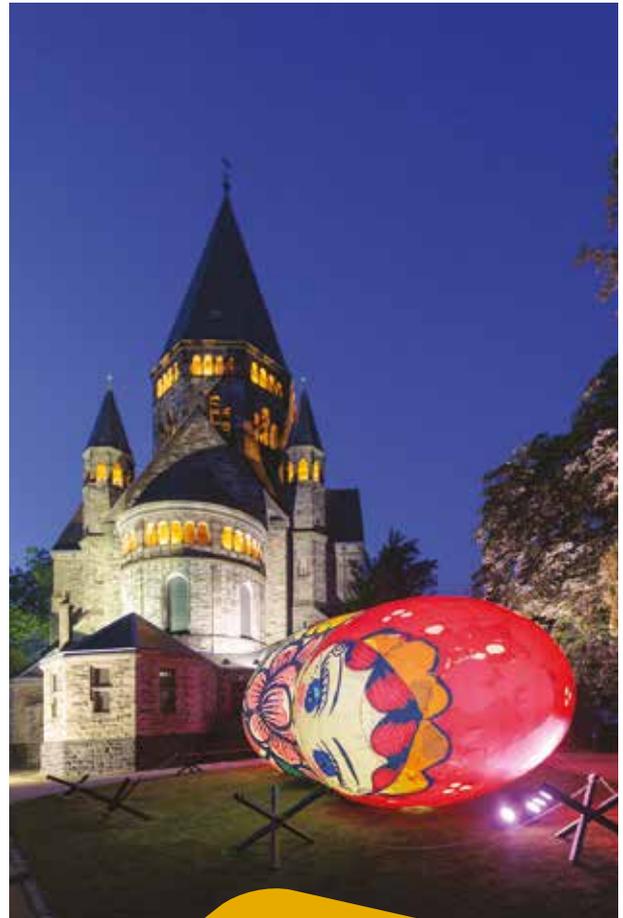
LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » est attribué par le ministère de la Culture, aux communes et intercommunalités qui mettent en valeur leur patrimoine. L'Eurométropole s'est engagée en 2023 à étendre le label aux 45 communes métropolitaines, Metz étant déjà labellisée depuis 2012. L'objectif est de valoriser les richesses patrimoniales de l'ensemble du territoire, avec la participation des acteurs culturels du territoire.

En préfiguration du label, l'Eurométropole a conçu en 2024 une exposition itinérante, intitulée « Un trésor de patrimoines, l'Eurométropole de Metz », l'objectif étant de sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale de leur territoire et d'en faire des ambassadeurs. Près de 200 éléments du patrimoine bâtis, immatériels et naturels ont ainsi été présentés. Quatre communes ont accueilli l'exposition : Montigny-lès-Metz, Pouilly, Longeville-lès-Metz et Woippy.

Par ailleurs un programme de visites guidées a été réalisé couvrant la période de juillet à octobre. Véritable invitation à la découverte, ce document a permis de faire découvrir en plus des sites incontournables, des lieux insoupçonnés riches en histoire ou disposant d'une biodiversité exceptionnelle.

Enfin, pour associer les habitants à la démarche de labellisation, une enquête quantitative et qualitative a été réalisée afin de mieux comprendre leur perception et leurs pratiques autour du patrimoine qui les entoure. 499 habitants ont participé.



CHIFFRES-CLÉS

1,6 M€ de Taxe Locale de Séjour

Plus d'1 million de nuitées marchandes (record en 2024)

308 000 visiteurs au Centre Pompidou-Metz en 2024

125 000 visiteurs à l'Office de tourisme / Agence Inspire Metz (dont 26 % d'allemands)





RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

En 2024, l'Eurométropole a soutenu une quinzaine de grands festivals dont Hop Hop Hop, Constellations, Mécleuves Terres de blues, Marly Jazz festival, Le Livre à Metz, Les Nuits d'Eole (festival de cirque à Montigny-lès-Metz) et le Salon du livre d'Histoire de Woippy. Ces manifestations participent à l'attractivité et au rayonnement du territoire, à sa promotion touristique, au développement économique, à l'animation culturelle, au lien entre les habitants, ainsi qu'à la visibilité de l'Eurométropole aux côtés des communes et des associations.



TOURISME D'AFFAIRES : SOUTIEN AUX CONGRÈS, COLLOQUES ET CONVENTIONS

L'Eurométropole de Metz accompagne l'organisation de grands événements nationaux et internationaux qui contribuent au développement et à l'attractivité de son territoire. De types congrès, colloques et conventions, ces manifestations réunissent plusieurs centaines ou milliers de participants. Elles génèrent des retombées économiques significatives et participent au rayonnement du territoire et à sa promotion touristique. Parmi les événements soutenus en 2024, on peut notamment citer la Convention Metz Torii au Parc des expositions et le colloque sur l'audiovisuel "Legal Corner" au Centre Metz Congrès Robert Schuman.



ADOPTION D'UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DU TOURISME

La feuille de route pour un développement durable du tourisme métropolitain 2025-2030 a été adoptée le 16 décembre 2024, après 18 mois de travaux et de concertation avec les acteurs privés et publics du tourisme. C'est la première fois que la collectivité se dote d'une stratégie du tourisme.

LE CENTRE POMPIDOU-METZ RETROUVE SON RESTAURANT

En 2024, le Centre Pompidou-Metz a franchi le cap des 3 millions de visiteurs depuis son ouverture en 2010. Afin de lui donner encore plus d'attractivité, l'Eurométropole a accompagné l'installation du chef Charles Coulombeau en réalisant des travaux sur les équipements du restaurant de l'établissement. Depuis le 5 juin 2024, le restaurant est à nouveau ouvert et il a été couronné d'une étoile au Guide Michelin en 2025.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

CHIFFRES-CLÉS

21 opérations archéologiques « de terrain » en 2024

12 diagnostics et **9** fouilles

L'HABILITATION DU SERVICE D'ARCHÉOLOGIE

Le service d'archéologie de l'Eurométropole est un opérateur d'archéologie préventive habilité par l'État pour réaliser des opérations de diagnostics et de fouilles. Cette habilitation impose la transmission au Ministère de la Culture d'un bilan quinquennal détaillant les aspects scientifiques, techniques et financiers de cette activité. Le service a donc réalisé en 2024 ce très important travail de compilation et de synthèse, dont le résultat a été salué par l'État ; en effet, le Conseil national de la recherche archéologique, a mis en avant "la grande qualité du dossier, qui reflète une activité soutenue en archéologie préventive ainsi qu'un investissement notable dans les domaines de la recherche et de la valorisation".

RECHERCHE, ÉTUDES, VALORISATION ET MÉDIATION

L'activité du service d'archéologie préventive ne se limite pas aux opérations de terrain. Chaque opération est précédée d'un travail scientifique préparatoire et surtout d'un important travail "post-fouille" consacré aux études, recherches et rapports de fouilles.

En 2024, les archéologues ont également participé à plusieurs conférences notamment lors des journées européennes de l'Archéologie, à Metz et dans des communes dans lesquelles ils sont intervenus (Luttange, Cattenom), et contribuent régulièrement à des publications scientifiques. L'action de médiation s'est également traduite en 2024 par la poursuite de la création de mallettes pédagogiques.



UNE ACTIVITÉ ARCHÉOLOGIQUE DENSE SUR LE TERRITOIRE DE L'EUROMÉTROPOLE, MAIS ÉGALEMENT AU-DELÀ

L'activité du service d'archéologie préventive est restée soutenue en 2024, par la réalisation de 21 opérations de terrain (12 diagnostics et 9 fouilles).

Les opérations les plus remarquables sont les suivantes :

- Woippy : le chantier de fouille à Woippy, réalisé pour l'aménagement d'un lotissement à l'est de la Zac des Coteaux, a révélé des vestiges d'un habitat rural de la fin de l'âge du Fer, incluant des bâtiments agricoles, des fosses, et des puits. Des artefacts comme des céramiques, une fibule en bronze, et des urnes en verre de l'époque romaine ont été découverts, offrant un aperçu de la vie des habitants de l'époque.
- Montigny-lès-Metz : les fouilles de 2024 menée à La Horgne à Montigny-lès-Metz, sur 1,7 hectare, ont révélé des vestiges du siège de Metz par Charles Quint en 1552, incluant des sépultures et des squelettes de chevaux en limite de campement, rappel du froid et du typhus qui ont fait des ravages au sein des troupes. Mais des éléments de l'âge du Bronze ont été également mis au jour : des habitations en nombre important, attestées par les traces de poteaux en bois emblématiques des constructions du Bronze final (env. 1350 - 800 av. J.-C.), des fours, des céramiques, des chenets, un métier à tisser et autres objets du quotidien. Autant d'éléments que les études en laboratoire permettront de dater plus précisément.
- La Place Coislin à Metz : les travaux préparatoires au réaménagement de la place Coislin ont été entrepris, révélant un riche passé archéologique. Un diagnostic a mis au jour des vestiges allant des fondations de l'ancienne gare routière aux casernes de Coislin, en passant par des niveaux médiévaux et romains. Ce site, autrefois animé par des marchés et des événements, a vu passer Henri IV en 1603. Les découvertes incluent des traces d'un quartier urbain romain dense, dont témoigne d'ores et déjà une mosaïque aux gladiateurs exposée au Musée de La Cour d'Or.

À noter : l'expertise et la compétence du service sont reconnues au-delà du territoire métropolitain. En 2024, il a notamment effectué une importante opération de fouilles à Fontenoy-le-Chateau dans les Vosges.

MUSÉE DE LA COUR D'OR

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site Internet du Musée de La Cour d'Or, opérationnel depuis fin janvier 2024, centralise toutes les informations pour les visiteurs, y compris l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Il propose une visite express gratuite téléchargeable sur smartphone et met en valeur les collections spécialisées de la Bibliothèque-documentation, permettant aux utilisateurs de découvrir les trésors conservés avant de planifier leur visite. Les publications disponibles à la boutique-librairie sont également mises en avant.



CHIFFRES-CLÉS

83 442 visiteurs du musée en 2024 (record de fréquentation battu)

16 160 visiteurs jeunes scolaires ou ateliers jeune public



ACQUISITION D'UN TABLEAU DE FRANÇOIS DE NOMÉ

Une opportunité exceptionnelle s'est présentée début 2024 d'acquérir une peinture de François de Nomé, "intérieur d'église", du début du 17^{ème} siècle. François de Nomé est aussi connu pour avoir constitué, avec Didier Barra, un duo de peintres sous le patronyme "Monu Desiderio" ; tous deux étaient originaires de Metz et en sont partis pour l'Italie afin de perfectionner et exercer leur art. Cette acquisition a été rendue possible grâce au legs fait au Musée de la Cour d'Or en 2021 par François-Guy Lauterbach, artiste peintre d'Hettange-Grande, amoureux des arts et de la peinture.

UN NOUVEAU GUIDE DES COLLECTIONS

Parmi ces publications figure le nouveau guide des collections : "Metz, un musée, la Cour d'Or", fruit d'un intense et passionnant travail de l'ensemble de l'équipe du Musée, paru en juin 2024. Un ouvrage à la fois superbe par sa présentation et ses photographies, et riche d'informations scientifiques et historiques sur les collections et leur contexte, il constitue le nouvel ouvrage de référence sur le Musée et ses collections.



LE MUSÉE SORT DE SES MURS

L'exposition égyptienne à l'Archéosite Celte de Mondelange, conçue par les équipes du Musée de La Cour d'Or et de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole, a plongé les visiteurs dans un décor égyptien pendant l'été 2024. La première salle explorait l'Égypte fantasmée du XIX^e siècle, avec des fresques et colonnes inspirées des dessins d'Auguste Migette. La deuxième salle présentait les rites funéraires égyptiens, avec des ouchebtis et amulettes. La dernière salle, un temple avec des animaux momifiés, créait un parallèle entre la Basse Époque égyptienne et la nécropole celtique de Mondelange. Les fragments de momies, statuettes et autres pièces exposées provenaient de la collection d'Égypte ancienne du Musée de La Cour d'Or, qui est constituée notamment de dons à l'Académie de Metz réalisés à la suite de l'expédition de Champollion.

LE PAVILLON DE LA BIODIVERSITÉ SE PRÉPARE

Le Musée de La Cour d'Or à Metz s'est lancé le projet ambitieux de créer un Pavillon de la Biodiversité, visant à redonner vie à ses collections d'histoire naturelle et à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux. Ce projet, initié en 2020, a nécessité un réaménagement des espaces du musée et un recensement minutieux des spécimens, avec l'aide de 18 experts. Les spécimens sortent des réserves et sont restaurés à cette occasion par des spécialistes.

Le Pavillon, d'une superficie de 350 mètres carrés, exposera 317 spécimens et mettra en valeur huit milieux naturels lorrains. La scénographie sera innovante et immersive, avec des dispositifs audiovisuels, tactiles, olfactifs et sonores. Les travaux, démarrés en avril 2024, seront achevés en 2025 pour une ouverture prévue le 30 août. Le projet est soutenu par divers partenaires, dont le Ministère de la Culture et la Région Grand Est, et une campagne de mécénat a été lancée pour financer et promouvoir cette initiative.

UN MUSÉE QUI VIBRE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Le Musée de La Cour d'Or a célébré les Jeux Olympiques avec des animations mensuelles jusqu'en septembre 2024, mettant en avant des thématiques comme le feu, le mouvement et les sports antiques. Ces événements, soutenus par le label Moselle Terre de Jeux, offraient une nouvelle perspective sur les collections du musée et permettaient de découvrir les œuvres sous un angle olympique.

TRANSFORMATIONS DANS LE PARCOURS PERMANENT

Chaque année, une ou plusieurs salles du parcours permanent font l'objet de transformations majeures afin d'améliorer et renouveler l'expérience de visite : en 2024, c'est la salle consacrée aux arts de la Renaissance qui a fait l'objet d'une rénovation complète par les équipes du Musée. Dédiée à la Renaissance et au maniérisme (16^e siècle principalement), elle présente des peintures, sculptures, objets d'art et éléments d'architecture. Le public peut y découvrir les portraits de Charles IX (atelier Clouet) et d'Henri III (email Limosin), un cycle de peintures sur les cinq sens (d'après Hendrick Goltzius), des vitraux inspirés de gravures d'Albrecht Dürer, des éléments d'architecture de l'hôtellerie de la Tête d'Or et de la place des Charrons (Metz). La nouvelle muséographie met en valeur une acquisition récente du Musée (achetée en 2018), qui n'avait pas encore été présentée jusqu'à présent : une huile sur toile de la Seconde École de Fontainebleau, attribuée à Guillaume Dumée, Céphale et Procris, peinte vers 1615-1620.



LE MUSÉE DE LA COUR D'OR POUR DÉCOR

Comme chaque année, le Musée s'est inscrit dans le parcours nocturne Pierres Numériques du festival Constellations de Metz. En 2024, la toute nouvelle Cour Amable Tastu (ex-cour dite "de la conservation"), aménagée en jardin et ouverte au public au printemps, y compris durant la pause méridienne, a servi de cadre à l'installation *The Fragments* : une œuvre de l'artiste sedemminut démultipliant l'espace à l'aide de rectangles luminescents et de miroirs hexagonaux.

Le Musée a enfin offert son cadre architectural exceptionnel pour décor à plusieurs manifestations de spectacle vivant, notamment dans le cadre de Passages Transfestival en mai et du festival Hop Hop Hop en juillet.



RESTAURATION DES THERMES GALLO-ROMAINS

Le Musée de la Cour d'Or est construit sur les vestiges d'un important ensemble thermal antique, dont de nombreux éléments sont visibles dans les salles du parcours permanent. Après une phase de test en 2023, les travaux de restauration de ces vestiges ont démarré en 2024 et se poursuivront en 2025, en même temps que la parution d'un ouvrage de référence sur ce sujet rédigé en partenariat avec l'Institut Ausonius de Bordeaux. Cette opération de restauration minutieuse constitue le préalable d'une refonte muséographique d'envergure des salles du parcours antique.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL



RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

En 2024, le Conservatoire de l'Eurométropole est renouvelé en conservatoire à rayonnement régional pour une durée de 7 ans par le Ministère de la Culture. Il est ainsi reconnu comme un acteur essentiel de la vie culturelle de la Métropole, au service du développement de l'enseignement artistique et de l'accompagnement des pratiques en amateur. Il continue à développer et à consolider une politique partenariale dynamique avec notamment les établissements culturels et éducatifs métropolitains, l'Université de Lorraine, l'Institut européen de chant choral et le réseau des établissements d'enseignement artistique métropolitains, départementaux et régionaux (Grand Est). Le rayonnement du conservatoire passe également par la poursuite d'une programmation riche et variée au sein même de son établissement, mais aussi chez ses partenaires, dans les villes de l'Eurométropole ou en s'inscrivant dans des événements nationaux comme par exemple la Nuit des Conservatoires (avec en 2024 deux soirées festives et conviviales pour redécouvrir, d'une manière originale, l'établissement). Le conservatoire se veut bien dans ses missions et bien dans son territoire !



CHIFFRES-CLÉS

1 541 élèves inscrits
(dont 82 % issus de la Métropole)

80 % de musiciens, **14 %** de danseurs,
6 % de comédiens

65 disciplines

98 enseignants

1 500 h de cours par semaine

282 événements pour la saison 2023-
2024 (avec 30 000 spectateurs)



LE NOUVEL AUDITORIUM INAUGURÉ

Du mardi 5 au dimanche 10 novembre 2024, le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné a proposé aux habitants une semaine de festivités pour célébrer l'inauguration de son auditorium entièrement rénové. 19 événements ont été proposés par 321 élèves et 47 enseignants : concerts, spectacles, répétitions ouvertes, ateliers interactifs et présentations d'instruments étaient au programme permettant de découvrir la richesse artistique du Conservatoire dans toutes ses disciplines (musique, danse et théâtre). Des animations insolites étaient également proposées comme des cours interactifs avec le public, une séance de yoga et un concert Blind Test.

OPÉRA-THÉÂTRE

2024, ANNÉE PUCCINI

L'Opéra-Théâtre a présenté à l'automne 2024 un festival Puccini, à l'occasion du centenaire de la disparition du compositeur italien. Quatre spectacles ont ainsi été proposés au public : deux opéras, un ballet et une messe. Présentée en coproduction avec deux maisons d'Opéra italiennes, *La Rondine*, l'une des œuvres les plus délicates et émouvantes de Puccini, n'avait encore jamais été donnée à Metz. Le Ballet de l'Opéra-Théâtre et la chorégraphe Silvana SCHRÖDER ont ensuite proposé une création autour de la vie et de l'œuvre du compositeur, *L'Anima del Lago*, suivie par la reprise de la production maison de *Tosca*. Cet opéra emblématique de Puccini livre l'un des plus beaux portraits de femme du répertoire lyrique. En clôture du festival, la *Messa di Gloria* a été présentée à la Cathédrale Saint-Étienne de Metz le jour anniversaire de la mort du compositeur.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2024, l'Opéra-Théâtre a renforcé son engagement en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle en accueillant un large public scolaire. Ainsi, 3 500 jeunes ont pu découvrir ses coulisses au travers de visites pédagogiques, leur permettant de mieux comprendre l'histoire et le fonctionnement de ce lieu emblématique. Par ailleurs, 2 100 élèves ont observé des répétitions, offrant une immersion unique dans le processus de création artistique. Enfin, 2 500 jeunes ont eu l'opportunité d'assister à un spectacle, favorisant leur accès à la culture et développant leur sensibilité artistique. Ces actions témoignent de la volonté de l'Opéra-Théâtre de rendre l'art lyrique, chorégraphique et théâtral accessible aux nouvelles générations.

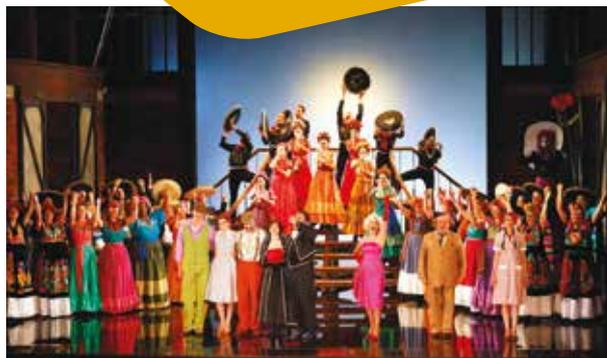
CHIFFRES-CLÉS

14 spectacles en 2024, dont 9 productions de l'Opéra-Théâtre

20 524 spectateurs, dont plus de 40 % ont acheté leurs places sur internet

30 % du public à moins de 27 ans

7 966 élèves touchés par les actions EAC (Éducation Artistique et Culturelle)



LE CHANTEUR DE MEXICO : 20 TABLEAUX ET 210 COSTUMES SUR LA SCÈNE DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Les fêtes de fin d'année étaient placées sous le signe de l'opérette à grand spectacle avec six représentations du *Chanteur de Mexico* de Francis LOPEZ, une nouvelle production de l'Opéra-Théâtre servie par une distribution lyrique de haut vol. À l'instar du spectacle donné en 2006 au Théâtre du Châtelet à Paris, mais avec de nouveaux dialogues, ce spectacle a plongé les spectateurs au cœur du tournage d'un film qui se trouve être *Le Chanteur de Mexico*. Une invitation à un somptueux et incroyable voyage, du Pays Basque à Paris et jusqu'au Mexique (Acapulco, Mexico).

UNE CRÉATION MONDIALE EN COPRODUCTION AVEC L'ITALIE

En janvier 2024, l'Opéra-Théâtre a donné en création mondiale l'opéra *Voix d'Hébron* du compositeur Cristian CARRARA, en coproduction avec le Teatro Comunale Pavarotti-Freni di Modena. *Voix d'Hébron* a été présenté en français à Metz, puis en italien à Modène, avec la même distribution. Le spectacle a fait l'objet d'une captation télévisée à Modène, diffusée sur RAI 5. Cet opéra dont l'action se déroule à Hébron, lieu de tension pour les résidents locaux, Israéliens ou Palestiniens, porte un message humaniste de paix et de tolérance.

MÉCÉNAT



LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE MÉCÉNAT À L'OCCASION DES 9^{ÈME} RENCONTRES DU MÉCÉNAT

À l'instar du financement participatif qui avait été lancé en 2016 et 2017 pour la transformation de la Chapelle des Petits Carmes en nouvelle entrée du Musée et qui avait rencontré un beau succès, une nouvelle souscription publique a été lancée pour la création du Pavillon de la Biodiversité, toujours en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Objectif : 100 000 € de collecte ! L'Eurométropole a ainsi profité de son événement annuel "Les Rencontres du mécénat" pour lancer officiellement cette campagne de dons et signer son partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Durant cette soirée dédiée aux entreprises, la Fondation du Patrimoine est revenue sur son engagement pour la préservation de tous les patrimoines et particulièrement du patrimoine naturel. L'association ResSourcEs RSE a quant à elle évoqué l'opportunité que constitue le mécénat comme levier de développement d'une politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Une campagne de communication sur cet appel aux dons a suivi cet événement afin que chacun s'approprie pleinement ce nouvel équipement et partage la fierté d'accompagner la création de ce formidable outil de sensibilisation et d'émerveillement.

CHIFFRES-CLÉS

287 155 € collectés dont
212 447 € en mécénat
financier et **74 708 €** en
mécénat ou partenariat
en nature

LE CLUB PARTENAIRES DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Le club partenaires de l'Opéra-Théâtre a poursuivi son activité en 2024 avec l'organisation de temps forts pour les 40 membres, tous passionnés de spectacle vivant.





Innover et entreprendre

En 2024, plusieurs projets majeurs ont avancé sur le territoire de l'Eurométropole. Le Plateau de Frescaty a accueilli de nouvelles entreprises et a signé des accords pour des implantations futures. La ZAC Amphithéâtre secteur Ranconval a poursuivi ses études de requalification. La construction de la piscine métropolitaine de Woippy a débuté. Sur le plan économique, le dispositif « À table ! » a été lancé pour distribuer des paniers de légumes bio et locaux à des ménages modestes. Le Créa-Lab' a débuté une nouvelle promotion pour accompagner les artisans d'art. La Maison de l'Innovation, de l'Entrepreneuriat, des Écoles et de l'Université (MIEEU) a été inaugurée. Côté enseignement supérieur, l'Institut en Innovation Logistique (I2L) a obtenu l'accréditation d'école d'ingénieurs. Le Cap, un lieu dédié aux étudiants, a ouvert ses portes et des rénovations ont été effectuées sur le campus du Saulcy. Le territoire intelligent a vu des avancées avec le déploiement d'un réseau de fibre optique et la mise en place d'un système d'hypervision pour améliorer la gestion des services publics.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE PLATEAU DE FRESCATY POURSUIT SA RECONVERSION

En 2024, le Plateau de Frescaty a accueilli plusieurs implantations d'entreprises sur la ZAC Pointe Sud. L'entreprise 4MURS s'est installée et prévoit d'inaugurer en 2025 son nouvel outil logistique, s'étendant sur près de 10 000 m². Ce bâtiment, qualifié d'« autonome » grâce à sa production d'énergie et ses applications techniques de pointe, sera la première construction de ce type pour la propriétaire du site ARGAN.

Des signatures de cession ont également été réalisées sur la Base Vie, notamment avec GD Fermeture, spécialisée dans la menuiserie métallique, et Millesime, qui comprend un groupe administratif ainsi qu'un atelier. Un bail emphytéotique a été signé avec la Gendarmerie, en vue de l'implantation du Centre Régional d'Instruction de la Gendarmerie, dont les travaux sont prévus pour 2025.

L'élaboration du Plan guide de Frescaty a débuté en 2024 avec des concertations, rencontres, ateliers et entretiens impliquant les maires des communes, les vice-présidents thématiques et les services concernés. Ce travail d'étude sera finalisé en 2025.

La livraison du Mur du Parc Simon a été achevée, marquant la fin des travaux et la remise des clefs du portail du mur, qui constitue la limite physique entre le Plateau de Frescaty et le parc Simon à Augny. De plus, du mobilier urbain a été installé le long du parcours pédagogique le long du Plateau.

DE NOMBREUSES PROCÉDURES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

2024 a été une année dense pour l'Eurométropole :

- Dans le cadre du projet de création de la ligne METTIS C et du prolongement de la ligne METTIS A, l'Eurométropole a réalisé la gestion juridique et foncière de la procédure d'expropriation, ce qui a représenté environ 130 acquisitions foncières.
- 2 520 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ont été instruites sur l'année 2024 dont une préemption par l'Eurométropole (Maison forestière de Plappeville) et 17 délégations du Droit de Préemption Urbain (DPU), dans le cadre de projets communaux et à l'attention de bailleurs sociaux pour la diversification de l'offre en logement social.
- L'Eurométropole a signé une convention de portage avec l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) sur la commune de Moulins-lès-Metz, le 23 octobre 2024, dans le cadre du projet de reconversion du site situé avenue Jean-Claude Théobald pour lequel est envisagé une programmation mixte alliant activités économiques et logements.
- L'Eurométropole a signé 45 actes notariés en 2024 : 11 actes de transfert de biens, à titre gratuit, avec la Ville de Metz, en lien avec les compétences de l'Eurométropole (PC régulation, crématorium, Écoles : Georgia Tech et ESITC, Aire d'accueil des Gens du Voyage à Blida, parkings divers...); 6 actes de cessions (terrains à bâtir sur le Plateau de Frescaty, maison à Hettange Grande issue d'un leg au profit du Musée de La Cour d'Or); 24 actes d'acquisitions (projet de digue sur Saulny et Lorry-lès-Metz dans le cadre de la GEMAPI, diverses régularisations foncières au droit du domaine public, ANRU...); 3 baux emphytéotiques sur le Plateau de Frescaty (projets photovoltaïques avec l'UEM, mise à disposition d'un local pour les restos du cœur); 1 bail rural sur le Plateau de Frescaty.

DÉBUT DES TRAVAUX POUR LA PISCINE MÉTROPOLITAINE

La première piscine métropolitaine de Woippy sera composée d'un bassin de 25 mètres en inox avec six couloirs, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire, d'un jardin et d'un solarium. Sensible aux enjeux environnementaux, l'Eurométropole a été attentive aux performances énergé-

tiques et environnementales de l'équipement : filtration à la perlite, système de récupération d'énergie sur les eaux grises des douches, isolation de la toiture-terrasse en verre cellulaire, production photovoltaïque en toiture et matériaux biosourcés pour la construction.

Le démarrage de l'opération a eu lieu en août 2024, avec le terrassement et la réalisation des fondations à l'aide de pieux sécants. La fin de l'année a vu le chantier monter en puissance avec l'installation d'une grue à tour. La livraison de l'équipement est prévue pour 2026.



ZAC AMPHITHÉÂTRE SECTEUR RANCONVAL

L'ancienne caserne de pompiers, baptisée caserne Ranconval, à Metz, doit être remplacée par un éco-quartier. C'est un site de 30 247 m² que l'Eurométropole doit reconverter d'ici 4 à 5 ans. Les études de requalification du site de la ZAC Amphithéâtre secteur Ranconval se sont poursuivies en 2024 en collaboration avec la Ville de Metz et la SAREMM (Société d'Aménagement et de Renouveau de l'Eurométropole de Metz). L'intégration du ténement foncier dans l'emprise de la ZAC Amphithéâtre s'est fait en 2024, après concertation.

LE RECENSEMENT DES PROPRIÉTÉS BÂTIES DE L'EUROMÉTROPOLE

L'Eurométropole e engagé un travail de recensement de toutes ses propriétés bâties en 2024, en vue de la constitution d'un inventaire permettant d'optimiser la bonne gestion de ce patrimoine. L'objectif est d'aboutir à un recensement exhaustif d'ici la fin de l'année 2025.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

À TABLE ! UN DISPOSITIF POUR MANGER BON, BIO ET LOCAL

Depuis l'automne 2024, le dispositif « À table ! » distribue des paniers de légumes bio et locaux à des ménages modestes en Grand Est. Initié par l'Eurométropole de Metz et le réseau Bio en Grand Est, ce projet vise à rendre l'alimentation saine et durable accessible à tous. Les paniers, d'une valeur de 20 euros, sont vendus à 3,5 euros grâce à un financement partagé entre l'Eurométropole, l'État et les bénéficiaires. Les légumes sont produits localement, notamment par l'atelier de maraîchage bio de Metz Pôle Services et d'autres producteurs bio. Des ateliers cuisine et des visites de sites de production complètent le dispositif. Le projet a été salué pour son impact social et environnemental, favorisant la biodiversité et réduisant la pollution.



UNE DEUXIÈME ÉDITION POUR LE PRINTEMPS DU COMMERCE

La deuxième édition du Printemps du commerce, organisée par Inspire Metz en partenariat avec l'Eurométropole et la Ville de Metz, a réuni près de 200 commerçants au FC Metz Stadium. L'événement a abordé des questions clés comme l'évolution des pratiques d'achat et l'emploi des jeunes. Une restitution de la première phase de l'étude commanditée par l'Eurométropole et Inspire Metz à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Moselle a présenté les dynamiques de consommation sur le territoire de la métropole. 75 % des dépenses des ménages profitent au commerce local, bien que cette proportion soit en diminution.



CRÉA'LAB : L'ACCOMPAGNEMENT À L'ENTREPRENEURIAT POUR LES ARTISANS

La nouvelle promotion du Créa-Lab', un cycle d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour artisans d'art, a débuté le 10 septembre 2024. Proposé par l'Eurométropole de Metz et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, ce programme vise à aider onze artisans dans leur création entrepreneuriale, (questions pratiques, financières, juridiques et communication). Les participants cherchent à éviter les erreurs de débutant, à fixer des prix adéquats, à trouver leur public et à développer des réseaux professionnels. Le programme inclut six séances de formation, des rendez-vous individuels et des événements pour favoriser les contacts avec des partenaires et clients potentiels.



UNE MAISON DE L'INNOVATION, DE L'ENTREPRENEURIAT, DES ÉCOLES ET DE L'UNIVERSITÉ (MIEEU)

La Maison de l'Innovation, de l'Entrepreneuriat, des Écoles et de l'Université (MIEEU) a été inaugurée au premier étage du bâtiment Telis sur le Technopole messin le 21 mai 2024. Cet espace de 1 400 m² accueille une quinzaine d'organismes dédiés à l'accompagnement des entrepreneurs, tels que la French Tech Est, The Pool, et le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (PEEL). La MIEEU favorise la création de synergies entre acteurs et offre un soutien complet aux créateurs d'entreprises, de l'accompagnement administratif à la recherche de financements. La volonté est également de favoriser l'implantation des jeunes entreprises innovantes sur le territoire avec la location d'espaces de travail.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CHIFFRES-CLÉS

5 250 visites au « Metz l'Étudiante, la WebApp »

11 projets étudiants soutenus en 2024 pour un montant de **50 000 €**

26^e place du classement L'Étudiant en 2024 pour l'Eurométropole (9^e position dans la catégorie « grande ville »)



LA CAP : UNE MAISON DES ÉTUDIANTS, DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIATIONS

Le Cap, nouveau lieu dédié aux étudiants et jeunes de moins de 25 ans, a ouvert à Metz le 17 mai 2024. Situé en hypercentre, il offre des espaces collaboratifs, une salle de projection, et un studio radio sur 700 m² et deux niveaux. Porté par la Ville et l'Eurométropole de Metz, ce tiers lieu vise à favoriser la rencontre, la créativité et l'innovation, avec un programme d'animations proposé par des associations et partenaires institutionnels.

4^E ÉDITION DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE "METZ L'ÉTUDIANTE EVENT" ET LANCEMENT D'UNE WEBAPPLICATION

Organisée par l'Eurométropole de Metz et ses partenaires, « Metz l'Étudiante l'Event #4 » a invité les étudiants à découvrir la ville et les différentes offres qui leurs sont proposées sur le territoire : les acteurs, les lieux de vie, les manifestations sportives, la programmation culturelle... Les principaux temps forts de cette 4^{ème} édition ont été : le festival 360° de l'Université de Lorraine, la soirée « Metz c'est mieux, la Moselle c'est mieux », les Jeux du Technopôle..., sans oublier, en clôture de la programmation, le traditionnel défilé des étudiants dans les rues du centre-ville de Metz. Une webapplication qui permet d'avoir accès à toute l'actualité étudiante, les bons plans et toutes les informations pratiques a également été lancée au cours de cette rentrée 2024.



I2L : UNE NOUVELLE ÉCOLE D'INGÉNIEURS À METZ

L'Institut en Innovation Logistique (I2L) de Metz a obtenu l'accréditation « école d'ingénieurs » de la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), devenant la 206^e école de ce niveau en France. Situé sur le Technopôle messin, l'I2L se spécialise dans la formation et la recherche appliquées à la logistique moderne, intégrant les flux d'information, la science des données et l'intelligence artificielle. L'I2L ouvrira 50 places pour la rentrée 2025-2026, avec une première promotion déjà en cours depuis septembre 2024. L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs et des intervenants du monde de l'entreprise.

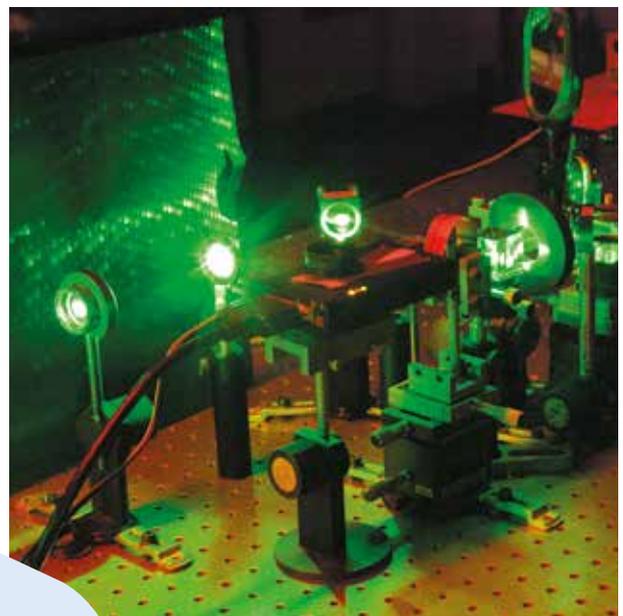


DES RÉNOVATIONS SUR LE CAMPUS DU SAULCY

Le 23 mai 2024, l'Université de Lorraine a inauguré un bâtiment rénové de 1 520 m² sur le campus du Saulcy, offrant 14 nouveaux espaces de cours et répondant aux exigences écologiques. Baptisé en l'honneur de Marie Marvingt, ce bâtiment symbolise le dynamisme de l'enseignement supérieur messin. D'autre part, la réhabilitation du bâtiment dédié aux sciences humaines et sociales s'est poursuivie, en 2024, par la mise en place d'un isolant extérieur ainsi que la mise en œuvre d'une centrale de ventilation double flux et le remplacement de l'éclairage par une technologie LED sur l'ensemble du bâtiment. Première étape de ce vaste projet de réhabilitation, l'aile Est du bâtiment (4 500 m²) a pu être inaugurée le 24 octobre 2024. Inscrite au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, la restructuration globale de ce complexe immobilier (16 000 m²) prévoit un budget de 8 millions d'euros et un soutien de l'Euro-métropole de Metz à hauteur de 1,5 millions d'euros. La rénovation du bâtiment permettra de répondre aux besoins fonctionnels importants identifiés sur le campus, tant au niveau de la formation (augmentation importante des effectifs ces dernières années), que de la recherche (accueil de plusieurs structures telles que le centre Pierre Janet ou l'espace Rabelais dans des locaux adaptés). Le projet de rénovation s'achèvera en 2026.

UN INSTITUT DE LA PHOTONIQUE EN PRÉPARATION

Après la Chaire photonique, installée depuis 2017 sur le Technopole de Metz, un institut de la photonique, regroupant plus de 300 chercheurs et soutenu par divers organismes publics et privés du Grand Est et du Luxembourg, verra le jour à Metz en 2027. Cette initiative vise à promouvoir la recherche, l'innovation et la formation dans le domaine de la photonique, une technologie clé pour les télécommunications, l'imagerie médicale et d'autres secteurs. Le projet inclut la construction d'un bâtiment, qui sera une extension du bâtiment actuel de Centrale-Supélec à Metz, ainsi que la réhabilitation d'une partie du campus existant. Objectif : rayonner à l'international et préparer les talents aux emplois de demain.



TERRITOIRE CONNECTÉ

CHIFFRES-CLÉS

Plus de **99 %** des entreprises et logements du territoire de la Métropole sont éligibles à la fibre optique

100 % des citoyens éligibles à la fibre optique peuvent choisir leur offre d'abonnement auprès d'au moins trois opérateurs nationaux



LE RÉSEAU PRIVÉ MÉTROPOLITAIN (RPM) DE TRANSMISSION DE DONNÉES PAR FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement d'un réseau de fibre optique propre à la métropole et au bénéfice de ses communes, l'Eurométropole a lancé un projet visant à la conception, la création, l'exploitation et la maintenance du réseau privé métropolitain (RPM). C'est une composante essentielle du projet de territoire connecté. Il transportera des flux de données des communes vers les réseaux et services de la Métropole. Ayant comme vocation première le raccordement des caméras de vidéoprotection des communes au Centre de Supervision Urbain (CSU), le RPM est dimensionné pour gérer d'autres usages (informatique, téléphonie...). La phase initiale de déploiement concerne 22 communes (y compris Metz où se situent les réseaux métropolitains existants), et se concrétisera progressivement au cours de l'année 2025.

L'HYPERVERSION AU SERVICE DES COMMUNES

L'hyperviseur, un dispositif numérique proposé par l'Eurométropole à ses communes, permet une réactivité accrue pour améliorer les services et régler des incidents quotidiens. Six communes testent depuis 2024 ce système connecté, qui collecte des données via des capteurs installés dans des bâtiments et l'espace public. Les données, accessibles via un outil en ligne, permettent de programmer des alertes en cas d'anomalies, comme des températures en dehors des consignes ou des taux de CO₂ élevés, des pics de consommation électrique, des fuites d'eau ou encore un rallumage d'urgence de l'éclairage public. L'hyperviseur, adapté aux besoins de chaque commune, est vu comme une initiative précieuse pour la transition écologique et la gestion des espaces publics au travers de la donnée publique collectée.

LES SITES DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

SIÈGE

MAISON DE LA MÉTROPOLE

1, place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1
Tél. : 03 87 20 10 00
eurometropolemetz.eu

CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET SERVICE MULTITECHNIQUE ET BÂTIMENTS

Rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 10

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38
conservatoire.eurometropolemetz.eu

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie -
57000 Metz
Tél. : 03 57 88 36 67
opera.eurometropolemetz.eu

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 83
musee.eurometropolemetz.eu

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

**PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
ET SERVICE LOGISTIQUE ET
GARDIENNAGE**
14 rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

PÔLE INGÉNIERIE ESPACES PUBLICS // PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE : **cellule gestion des anomalies sur domaine public**

11 rue Teilhard de Chardin -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE SIGNALISATION ROUTIÈRE (pôle entretien et exploitation territoriale) 8 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE 10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE ACHATS ET CONCESSION 27 boulevard de Guyenne - 57070 Metz Tél. : 03 87 20 10 00

CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU) 59 rue Chambière - 57070 Metz

SERVICE RÉGULATION DU TRAFIC (pôle mobilité transports) 1 avenue Louis le Débonnaire - 57070 Metz Tél. : 03 87 20 10 00

BRIGADE MUTUALISÉE CONCIERGERIE DU PLATEAU DE FRESCATY Rue de Frescaty - 57176 Augny Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE (site de Frescaty) Rue Jean-Victor Poncelet 57685 Augny Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL 4 rue du Chanoine Collin 57000 Metz Tél. : 03 87 55 53 43

ESPACE MOBILITÉ

LE MET'

Place de la République -
57000 Metz
Tél. : 0 800 00 29 38
lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes - CS 80367 -
57007 Metz Cedex 1 Metz
OFFICE DE TOURISME
Tél. : 03 87 39 00 00
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET CONGRÈS**
Tél. : 03 87 16 96 80
inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz, rue du
Trou-aux-Serpents - 57052 Metz
Tél. : 03 87 34 64 60
haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU- METZ

Parvis des Droits de l'Homme -
57000 Metz
Tél. : 03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

AMANVILLERS
ARS-LAQUENEXY
ARS-SUR-MOSELLE
AUGNY
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
CHESNY
CHIEULLES
COIN-LÈS-CUVRY
COIN-SUR-SEILLE
CUVRY
FÉY
GRAVELOTTE
JURY
JUSSY
LA MAXE
LAQUENEXY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LESSY
LONGEVILLE-LÈS-METZ
LORRY-LÈS-METZ
LORRY-MARDIGNY
MARIEULLES-VEZON
MARLY
MÉCLEUVES
METZ
MEY
MONTIGNY-LÈS-METZ
MOULINS-LÈS-METZ
NOISSEVILLE
NOUILLY
PELTRE
PLAPPEVILLE
POUILLY
POURNOY-LA-CHÉTIVE
RONCOURT
ROZÉRIEULLES
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
SAINTE-RUFFINE
SAULNY
SCY-CHAZELLES
VANTOUX
VANY
VAUX
VERNÉVILLE
WOIPPY



MAISON DE LA MÉTROPOLE

1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

